



Foudi de Rodrigues © Jacques de Speville

NOTRE IMPACT

Le Rapport BirdLife Afrique 2025



Messages

Faits marquants en 2024

2024 en chiffres

Espèces

Sites

Systèmes

Société

3

7

9

10

20

30

34

MESSAGES

Message du Président du Conseil de BirdLife pour le Partenariat Afrique (CAP)



L'année 2025 a été marquée par la résilience et des progrès remarquables, nous rappelant l'importance de notre travail. Malgré les menaces telles que la perte de la biodiversité, le changement climatique et la concurrence des priorités de développement, nos 27 partenaires nationaux ont continué de démontrer que le travail de conservation de proximité, conjugué à la science, aux politiques publiques et aux partenariats, peut produire des résultats durables.

De la restauration d'importantes zones clés pour la biodiversité (ZCB) à la protection et au suivi d'espèces essentielles, en passant par la lutte contre le changement climatique et l'autonomisation des communautés locales, chacun de ces exemples, présentés dans ce rapport, est modeste pris individuellement, mais ensemble, ils constituent le socle d'un mouvement continental pour la protection de la nature. Le progrès ne résulte pas de percées isolées, mais de la constance, de l'effort constant même lorsque les résultats ne sont pas immédiatement visibles. Nos partenaires, à travers l'Afrique, ont incarné cette patience et cette persévérance, et c'est leur détermination qui a rendu ces réussites possibles.

Enfin, je tiens à remercier nos donateurs, nos partenaires stratégiques et la famille BirdLife pour leur soutien tout au long de l'année. Au nom du Conseil du Partenariat pour l'Afrique, je me réjouis de continuer à soutenir le Partenariat, dont l'ambition et l'impact ne cessent de croître

Khaled Noby Mohamed

Président du Conseil BirdLife pour le Partenariat Afrique (CAP)

MESSAGES



Alouette des plaines de Jigiga, Éthiopie © Enoch

Message du Directeur régional pour l'Afrique



En repensant à cette année de travail sur notre continent, je réalise que la conservation n'est jamais un acte isolé. C'est un partenariat entre les personnes, les institutions et la nature elle-même.

En 2025, nos 27 partenaires nationaux ont eu un impact significatif dans nos quatre axes de travail : les espèces, les sites, les systèmes et la société. De la restauration de deux espèces d'oiseaux autrefois menacées à Maurice, à la protection juridique historique des colonies de manchots du Cap en Afrique du Sud, en passant par la sauvegarde de zones humides et de forêts essentielles de la Sierra Leone à la Tanzanie, jusqu'aux programmes de renforcement des capacités des jeunes en Tunisie, ce qui me marque le plus, ce n'est pas une réalisation en particulier, mais les forces motrices qui les sous-tendent : l'appropriation locale et les partenariats.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de nos partenaires, des communautés qui travaillent à leurs côtés et de nos équipes exceptionnelles. Je suis également reconnaissant envers nos donateurs, les gouvernements et nos partenaires stratégiques, dont la confiance et le soutien rendent notre travail possible. Merci de faire partie de cette aventure essentielle. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, les défis environnementaux auxquels l'Afrique est confrontée demeurent considérables, mais notre détermination à poursuivre ce travail essentiel, pour le bien de la nature et des populations africaines, reste tout aussi forte.

Dr Kariuki Ndang'ang'a
Directeur régional, Afrique
BirdLife International



L'équipe de Nature Rwanda visite des exploitations d'avocatiers dans le cadre du projet de développement durable des moyens de subsistance dans la forêt de Busaga © Nature Rwanda

Faits Marquants en 2025

L'année 2025 a mis en évidence l'ampleur de la contribution de BirdLife à la conservation en Afrique : de la prévention de l'extinction des espèces et de la protection des zones clés pour la biodiversité, à l'influence sur les politiques, en passant par le renforcement de la gestion communautaire, le développement de la résilience face au changement climatique et la mise en place de nouveaux mécanismes de financement durable de la conservation.

À travers ses 27 partenaires nationaux, le Partenariat a su allier leadership local, science, plaidoyer, influence politique et partenariats internationaux pour lutter contre les menaces pesant sur la biodiversité et les facteurs systémiques à l'origine de la perte de la nature. À Maurice, les populations de la fauvette de Rodrigues et du fody de Rodrigues, autrefois au bord de l'extinction, ont dépassé les 20 000 individus, tandis qu'en Afrique du Sud, une décision judiciaire historique a établi des zones d'interdiction de pêche d'une durée de dix ans autour de six colonies de reproduction clés du manchot africain (en danger critique d'extinction)

Les partenaires du continent ont réalisé de bons progrès dans la conservation des vautours, et en Égypte, une campagne nationale a été menée pour lutter contre l'abattage, la capture et le commerce illégaux d'oiseaux (IKB), qui tuent un grand nombre d'oiseaux migrants.

Au Nigeria, une coalition a été lancée pour coordonner les actions de terrain et les efforts de plaidoyer visant à protéger des zones forestières clés, tandis qu'en Sierra Leone, 50 hectares de mangroves ont été restaurés en collaboration avec les communautés locales. Des progrès ont été réalisés dans la restauration de la plus grande lagune du pays au Malawi, ainsi que dans la protection d'une forêt grâce à la promotion d'activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement au Burkina Faso.

Au Cap-Vert, les prises accessoires d'oiseaux marins ont été réduites, et plus de 10 000 enfants et jeunes ont bénéficié d'initiatives d'éducation à l'environnement. À São Tomé-et-Principe, le Fonds EcoTéla, un fonds fiduciaire de conservation destiné à financer durablement les efforts de conservation — a été mis en opération. Et de la Mauritanie à la Tanzanie, à travers tout le continent, les communautés locales ont bénéficié de moyens de subsistance améliorés dans le cadre des interventions de conservation.

2025 EN CHIFFRES



600 Nombre de gardes forestiers formés au protocole d'intervention rapide en cas d'empoisonnement de la faune sauvage au Kenya	25,000 Nombre estimé de Rousserolles de Rodrigues à l'île Maurice aujourd'hui, contre 30 individus au début des années 1970	9 Nombre de vautours à capuchon bagués en 2025 au Rwanda, afin de déterminer où ils se rendent et ce qu'ils deviennent
100 Superficie en hectares, de la forêt dégradée restaurée en 2025, dans la forêt classée du mont Béro en Guinée	26,000 Plants destinés à l'agroforesterie ont été distribués aux communautés locales afin de soutenir les efforts de restauration au Burundi	2200 Nombre d'agriculteurs formés à l'agriculture adaptée au changement climatique en Ouganda, avec une augmentation des rendements de 84 %
3,000,000 Nombre estimé de personnes touchées par une campagne de sensibilisation aux dangers de la déforestation au Nigeria	272 Nombre de jeunes ayant suivi une formation sur l'économie verte et les compétences en entrepreneuriat durable en Tunisie	10,000 Nombre d'enfants et de jeunes touchés par les campagnes d'éducation à l'environnement au Cap-Vert
1,400,000 Montant en dollars américains que le Fonds Ecotela prévoit de mobiliser chaque année à Sao Tomé-et-Principe	150 Superficie en hectares des réserves ornithologiques protégées de la lagune de Chia, au Malawi	1300 hectares de terres protégées grâce à des actions de conservation et à la promotion d'activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement au Burkina

Colonie de flamants nains dans le lac Natron, Tanzanie © Akshita Rabdiya

ESPÈCES

Un pilier essentiel de la stratégie de BirdLife consiste à prévenir les extinctions. En 2025, le Partenariat BirdLife en Afrique a poursuivi son action pour enrayer le déclin des espèces menacées et faire en sorte que les oiseaux communs le restent.



Manchots du Cap © Alistair McInnes

Rodrigues, Maurice – les deux derniers oiseaux endémiques rétablissent !

La **Rousserolle de Rodrigues** (*Acrocephalus rodericanus*) et le **Foudi de Rodrigues** (*Foudia flavicans*) ont été reclassés de la catégorie « Quasi menacé » à « Préoccupation mineure » sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, marquant ainsi une étape majeure en matière de conservation. Il s'agit des deux derniers oiseaux endémiques survivants de l'île Rodrigues, au nord de l'île principale de Maurice. Leur rétablissement constitue l'une des réussites les plus inspirantes de la conservation dans l'océan Indien.



On avait craint l'extinction de la Rousserolle de Rodrigues à la fin des années 1960. Environ 30 individus avaient été recensés au début des années 1970, et aujourd'hui, leur nombre a bondi à environ 25 000. Le Foudi de Rodrigues était encore plus proche de l'extinction, avec seulement 12 oiseaux connus au début des années 1970. Aujourd'hui, cet oiseau chanteur aux couleurs vives compte environ 20 000 individus, selon la mise à jour 2025 de la Liste rouge. Un tel rétablissement est le fruit de décennies de travail acharné mené par les Services forestiers et la **Mauritian Wildlife Foundation (MWF)**, son personnel et ses partenaires à Rodrigues.

Le remarquable rétablissement de la Rousserolle de Rodrigues et du Foudi de Rodrigues témoigne de la puissance d'une conservation menée sur le long terme, de la restauration des habitats et de l'engagement des communautés. La Mauritian Wildlife Foundation reste déterminée à garantir la prospérité durable de ces deux espèces survivantes, préservant ainsi le patrimoine naturel de Rodrigues pour les générations à venir.

« Dans les années 1980, lorsque nous menions des recensements, il fallait chercher longtemps pour trouver un Foudi ou une Rousserolle de Rodrigues, et leur avenir était incertain. Grâce à la protection des bassins versants et à la plantation de forêts indigènes, nous avons vu leurs populations croître. Aujourd'hui, c'est un plaisir de marcher dans les forêts de Rodrigues, vibrantes de vie et résonnant des chants de ces oiseaux si particuliers, que nous aurions pu perdre sans l'action des naturalistes locaux soutenus

par des organisations de conservation », déclare Carl Jones, directeur scientifique de la Mauritian Wildlife Foundation.

« Dans les années 1980, lors de nos recensements d'oiseaux, il nous fallait chercher longtemps pour trouver des foudies ou des fauvettes de Rodrigues, et leur avenir était incertain. Grâce à la protection des bassins versants et à la plantation de forêts indigènes, nous avons vu leurs populations croître. Aujourd'hui, c'est un véritable plaisir de se promener dans les forêts de Rodrigues, vibrantes de vie et résonnantes des chants de ces oiseaux si particuliers que nous aurions pu perdre sans l'action des naturalistes locaux, soutenus par les organismes de conservation. »

Carl Jones, directeur scientifique de la Fondation mauricienne pour la faune sauvage.



Rodrigues Fody ©Jacques de Speville

La **magnifique Grue royale** (*Balearica regulorum*) est classée en danger sur la Liste rouge de l'UICN, confrontée à des menaces telles que la chasse, la collecte d'œufs, le commerce illégal, l'expansion agricole et la dégradation des zones humides. Au Burundi, **l'Association Burundaise pour la protection de la Nature (ABN)**, partenaire de BirdLife, a déployé une initiative de conservation à travers le projet Royal Crane Conservation, financé par la Zoological Society for the Conservation of Species and Populations (ZGAP), afin de protéger les quelques grues subsistant à l'état sauvage et d'étudier les possibilités de réintroduction à long terme des individus captifs dans leur habitat naturel.

Le projet intègre un volet participatif comprenant la sensibilisation et l'éducation environnementale dans les écoles, le renforcement des capacités communautaires, ainsi qu'un volet moyen de subsistance : 1 000 ménages ont reçu des plants d'avocats ou des plants agroforestiers à planter, tandis que 20 associations communautaires ont été officiellement enregistrées, leurs membres bénéficiant de formations sur les bonnes pratiques agricoles.

Le projet a également mis en place une équipe de six volontaires chargés du suivi de la Grue royale. Un recensement mené en août 2025 a montré qu'il subsiste encore quelques grues à l'état sauvage au Burundi, avec 19 individus observés dans la partie nord du pays. Grâce à un financement futur, ces volontaires deviendront des ambassadeurs de la conservation, dotés des ressources nécessaires pour se déplacer dans le cadre du suivi et partager les données en temps réel.

« Avant le projet, je ne savais pas que la Grue royale était en danger et qu'elle devait être protégée. Grâce à la formation de renforcement des capacités que j'ai reçue, même les personnes autour de moi savent que je suis un défenseur de la biodiversité, en particulier de la Grue royale. De temps en temps, je trouve des pièges dans la zone où les oiseaux se nourrissent, et je les enlève. Aujourd'hui, je comprends que la Grue royale doit être protégée, et non tuée. »

Gervis Magendo, bénévole du projet originaire de Rusaga Hill, dans la commune de Kirundo



Suivi des espèces et efforts de conservation au Botswana

Pour faire face au déclin des populations de vautours, **BirdLife Botswana** a mené un suivi des vautours sur des sites clés de reproduction, de repos et d'alimentation, afin de documenter l'état des populations et les menaces potentielles. Des activités de sensibilisation et de plaidoyer

ont ciblé les communautés, les autorités de conservation et les gestionnaires de terres, dans le but de réduire l'utilisation d'appâts empoisonnés et de promouvoir des pratiques de gestion de la faune plus sûres. Ces actions ont permis une prise de conscience accrue et une meilleure coordination entre les principales parties prenantes. Les activités de suivi ont renforcé les bases de données nationales sur la présence des vautours et les menaces qui pèsent sur eux, contribuant à une détection et un signalement précoce des cas d'empoisonnement

Pour la conservation de l'Aigrette vineuse (*Egretta vinaceigula*), BirdLife Botswana a mis en œuvre un suivi ciblé sur des sites de reproduction historiques et actifs, permettant une comparaison avec les données antérieures et l'identification des menaces émergentes. Ces données ont alimenté des recommandations de conservation au niveau des sites et renforcé la collaboration avec les partenaires chargés de la gestion des zones humides. Une meilleure connaissance du succès reproducteur et des besoins en matière d'habitat dans le delta de l'Okavango a contribué à une planification de la conservation plus ciblée, bénéficiant non seulement à l'Aigrette vineuse, mais aussi à d'autres espèces dépendantes des zones humides partageant les mêmes habitats.

« Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance pour l'engagement et la collaboration dont nous avons bénéficié cette année. Le dévouement de nos parties prenantes et de nos bénévoles communautaires a été déterminant pour notre réussite en matière de conservation des espèces et d'autonomisation des populations. Nous remercions également les médias pour leur rôle inestimable dans la diffusion du travail que nous avons mené en faveur de la nature et des populations. »

Percy K. Percy, chef de projet, BirdLife Botswana.

Sauver le Manchot du Cap en Afrique du Sud

En **Afrique du Sud**, le Manchot du Cap (*Spheniscus demersus*), classé en danger critique d'extinction sur la Liste rouge de l'UICN, est confronté à des menaces liées au changement climatique et à la pêche commerciale, qui influencent l'abondance et la disponibilité de ses proies, notamment les sardines et les anchois. Avec une population ayant atteint un niveau historiquement bas de 9 900 couples en Afrique du Sud et en Namibie en 2023, soit une baisse d'environ 80 % au cours des 30 dernières années, on estime que l'espèce pourrait disparaître d'ici 2035.

En 2008, une expérience novatrice, l'Island Closure Experiment (ICE), a été menée par le Département des

forêts, des pêches et de l'environnement (DFFE) afin d'étudier les impacts de la pêche aux petits poissons pélagiques autour des colonies de reproduction des manchots. Deux paires d'îles, l'une sur la côte ouest et l'autre sur la côte sud-est, ont été alternativement ouvertes et fermées à la pêche tous les trois ans pendant 12 ans. À l'issue de l'expérience, il a été recommandé d'identifier des modèles de fermeture optimaux permettant de maximiser les bénéfices pour les manchots tout en minimisant les coûts pour l'industrie de la pêche. Bien que le DFFE ait mis en place des fermetures autour de six colonies, celles-ci se sont révélées insuffisantes pour aider les manchots.



Représentés par le Biodiversity Law Centre (BLC), **BirdLife South Africa** et la Southern African Foundation for the Conservation of Coastal Birds (SANCCOB) ont engagé une action en justice visant à faire examiner et annuler la décision du Ministre de mettre en place des fermetures de pêche insuffisantes autour des principales colonies de reproduction du Manchot du Cap, et à y substituer des fermetures plus équilibrées au regard du compromis proposé. Une longue procédure judiciaire s'en est suivie, mais peu avant l'audience prévue, et après d'intenses négociations, les deux organismes de conservation sont parvenus à un accord avec les associations de l'industrie de la pêche, soutenu par le DFFE. Cet accord, homologué par le tribunal le 18 mars 2025, a débouché sur des fermetures significatives couvrant l'essentiel des habitats d'alimentation importants des manchots autour d'au moins une colonie dans chacune des trois grandes régions concernées. Ces fermetures seront en vigueur pendant dix ans, avec un réexamen après six ans.



Diverses actions sont également mises en œuvre par les différentes autorités de gestion des colonies afin d'atténuer

l'impact des prédateurs, de fournir des nids artificiels dans les colonies où l'habitat s'est dégradé, et de veiller à ce que les poussins abandonnés soient secourus et élevés à la main dans des centres de réhabilitation. Une coalition de partenaires œuvre également à prévenir l'impact du transbordement de carburant entre navires (ravitaillement en mer) sur les colonies de manchots de la baie d'Algoa, où les marées noires et l'augmentation de la pollution sonore liée au trafic maritime ont été mises en cause dans l'effondrement de ce qui était autrefois la plus grande colonie de Manchots du Cap.

Le Dr Alistair McInnes, responsable du programme de conservation des oiseaux marins de BirdLife South Africa, a salué cette décision de justice comme une étape importante dans la lutte pour la protection du Manchot du Cap :

« Cette affaire visait avant tout à améliorer les chances de conservation de la seule espèce de manchot d'Afrique, mais les résultats de ces fermetures profiteront également à d'autres espèces de prédateurs marins, telles que les Fous du Cap et les Cormorans du Cap, ainsi qu'à des poissons d'importance socio-économique qui se nourrissent également de sardines et d'anchois, tout comme aux moyens de subsistance de nombreuses personnes qui tirent parti d'écosystèmes marins gérés de manière équitable et judicieuse. »

Le Dr Alistair McInnes, responsable du programme de conservation des oiseaux marins de BirdLife Afrique du Sud, a salué la décision de justice comme une étape importante dans la lutte pour la protection des manchots du Cap.

Sauver des espèces en danger critique d'extinction en Éthiopie

En Éthiopie, l'**Ethiopian Wildlife and Natural History Society (EWNHS)** a poursuivi ses actions de conservation en faveur du Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*) et de l'Alouette d'Archer (*Heteromirafr archeri*), deux espèces en danger critique d'extinction. Grâce à son réseau de groupes de soutien aux sites (Site Support Groups, SSG), l'EWNHS continue de surveiller la plaine inondable de Berga, dans le centre de l'Éthiopie, dernier bastion de la Rale à ailes blanches, une espèce que l'on ne trouve qu'en Éthiopie et en Afrique du Sud, dont les estimations indiquent qu'il en reste aujourd'hui moins de 250 individus adultes.



L'EWNHS a également mené un recensement dans la plaine de Jijiga, dans l'est de l'Éthiopie, l'un des sites connus abritant l'Alouette du Liben, une espèce que l'on ne trouve qu'en Éthiopie et dont il ne subsiste aujourd'hui que moins de 250 individus. L'équipe d'experts de l'EWNHS a réalisé une évaluation socio-économique afin de déterminer si la zone conviendrait comme site alternatif pour assurer la survie et la pérennité de l'espèce, environ 13 oiseaux ayant été recensés lors de l'évaluation de 2025. Une série d'ateliers consultatifs réunissant les principales parties prenantes gouvernementales, les communautés locales, ainsi que des chefs religieux et claniques, a également été organisée afin de renforcer la sensibilisation et d'élaborer des stratégies visant à sécuriser un habitat adapté pour garantir la survie de l'Alouette d'Archer.

En 2025, l'EWNHS a été désignée membre du Groupe de travail international sur le Flamant nain de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), afin de fournir un appui technique spécialisé à la mise en œuvre du Plan d'action international pour une seule espèce concernant le Flamant nain (ISSAP). L'EWNHS participe également en tant qu'expert national au Groupe de travail international (IWG) de l'AEWA, chargé de la conservation de l'Ibis chauve (*Geronticus eremita*).

Renforcement des efforts de conservation des oiseaux au Maroc

Au **Maroc**, le partenaire de BirdLife, le **GREPOM**, a participé à la révision du décret annuel sur la chasse au Maroc en 2025, dans le cadre du projet « Safe Flyways IKB 3 – Mettre fin à l'abattage illégal des oiseaux en Méditerranée et au-delà », coordonné par BirdLife International et financé par la Fondation Hans Wilsdorf. En étroite collaboration avec divers partenaires, y compris la communauté des chasseurs, le GREPOM a élaboré des propositions pour la révision du décret de chasse dans le cadre de son travail sur l'IKB (abattage et capture illégaux des oiseaux).

Le **GREPOM** a ensuite travaillé avec le Département de la conservation de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF), qui a reconnu que ces propositions étaient pleinement conformes à la législation marocaine relative à la protection des espèces ainsi qu'aux engagements internationaux du pays, notamment au titre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la Convention de Bonn. Les propositions ont ensuite été soumises, par l'intermédiaire de l'ANEF, au Conseil Supérieur

de la Chasse, présidé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, en juillet 2025.

À la suite de l'intervention du GREPOM, plusieurs espèces menacées ont été retirées de la liste des espèces chassables, notamment le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) et le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*), tous deux classés Vulnérables au niveau mondial sur la Liste rouge de l'UICN, ainsi que la Bécassine double (*Gallinago media*) et la Barge rousse (*Limosa lapponica*), classées Quasi menacées. Parmi les autres espèces explicitement exclues de la liste des espèces chassables figurent le Combattant varié (*Calidris pugnax*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), la Foulque à crête (*Fulica cristata*) ainsi que la famille des plongeurs. Cette révision du décret annuel de chasse, menée en collaboration avec les partenaires, représente une avancée importante pour le renforcement de la conservation des oiseaux au Maroc.

Formation et suivi pour la conservation au Kenya

Le partenaire de BirdLife, **Nature Kenya**, a intensifié ses efforts de conservation des vautours, en maintenant une équipe de 65 volontaires « Vulture Volunteers » couvrant une zone de **8 000 km²**, chargée de la surveillance et de la réponse rapide aux cas d'empoisonnement de la faune sauvage. Lorsqu'un prédateur tue une vache ou un autre animal d'élevage, les éleveurs empoisonnent souvent la carcasse dans l'espoir de tuer le prédateur. Les vautours en sont généralement les victimes involontaires. Afin de renforcer les capacités locales, **600 rangers** issus de **17 réserves communautaires** et d'une réserve nationale ont été formés au Protocole de réponse rapide à l'empoisonnement de la faune sauvage.

Les groupes de soutien aux sites (SSG), les agences gouvernementales et Nature Kenya ont assuré le suivi de l'habitat de 36 espèces d'oiseaux menacées dans 15 zones clés pour la biodiversité (KBA). Un suivi des oiseaux communs a été mené dans 20 KBA, et des comptages d'oiseaux d'eau ont été réalisés dans 10 KBA, notamment dans les lacs de la vallée du Rift et les zones humides côtières et continentales. Plus de 750 espèces d'oiseaux ont été recensées grâce aux plateformes de sciences participatives promues par Nature Kenya.

Lutter contre l'abattage, la capture et le commerce illégaux des oiseaux (IKB) en Égypte

L'abattage, la capture et le commerce illégaux des oiseaux (IKB) constituent un danger majeur pour les oiseaux migrateurs empruntant la voie de migration Afrique-Eurasie. En **Égypte**, le partenaire de BirdLife, **Nature Conservation Egypt (NCE)**, est en première ligne dans la lutte contre l'IKB, en concentrant ses efforts sur trois sites clés : le lac Nasser, le plus grand lac d'Égypte et l'un des plus grands réservoirs

artificiels au monde ; le lac Burullus, deuxième plus grand lac naturel d'Égypte, situé dans le delta du Nil ; et les oasis du gouvernorat de Wadi El Gedid.



NCE s'est associée à une agence de tourisme locale nouvellement créée, Camp Burullus, pour développer et promouvoir une initiative d'écotourisme centrée sur l'observation des oiseaux au lac Burullus. Aujourd'hui, Camp Burullus fonctionne de manière autonome, proposant des circuits d'observation ornithologique qui offrent des moyens de subsistance alternatifs aux anciens chasseurs et sensibilisent la communauté à la diversité des oiseaux locaux et à leur importance écologique. NCE a mené une étude socio-économique sur les activités de chasse et de commerce des oiseaux dans la région de Burullus, et procède actuellement à l'analyse des données afin de produire un rapport complet assorti de recommandations concrètes.

Afin de garantir la poursuite de l'interdiction de la chasse au lac Nasser pour la saison 2025/2026, NCE a lancé la campagne nationale « So That The Birds Return » (« Pour que les oiseaux reviennent ») au siège du Syndicat des journalistes égyptiens, en collaboration avec la Société des écrivains sur l'environnement et le développement. Ce lancement a réuni plus de 50 professionnels des médias/journalistes et a donné lieu à la publication de plus de 60 articles. Cette campagne a permis de maintenir l'interdiction de la chasse pour une saison supplémentaire et a conduit à la création du premier « Réseau Médiatique pour la Biodiversité » d'Égypte, un groupe engagé en faveur du journalisme environnemental à l'échelle nationale.

Après deux saisons consécutives (2023-2024/2024-2025) d'application de l'interdiction de la chasse au lac Nasser, des signes de redressement de l'écosystème sont apparus : 63 nids de Tisserin gendarme (*Ploceus cucullatus*) ont été recensés pour la première fois en Égypte, et le Cormoran africain (*Microcarbo africanus*) est revenu au lac Nasser. Parallèlement, NCE a activement mobilisé les propriétaires de bateaux locaux du lac Nasser dans des initiatives de conservation, notamment des comptages hivernaux d'oiseaux d'eau et des formations au suivi ornithologique. NCE fait actuellement la promotion du lac Nasser comme destination privilégiée pour l'observation des oiseaux, tant au niveau local qu'international, dans le but de générer des sources de revenus alternatives pour la communauté.

À la suite d'une campagne réussie menée par le Secteur de la conservation de la nature (NCS) du Ministère de

l'Environnement égyptien, BirdLife Malte et NCE, qui a abouti à la première interdiction de chasse au lac Nasser pour la saison 2023-2024, NCE et le NCS ont recueilli des données sur le tourisme de chasse dans les oasis du gouvernorat de Wadi El Gedid. Cet effort a conduit à la mise en place d'une interdiction de la chasse à Wadi El Gedid pour la saison 2025-2026.

« Nous devons également reconnaître que tous les oiseaux migrateurs ne font pas que "passer". Certaines espèces transitent effectivement, mais d'autres viennent hiverner, et certaines résident même en permanence. Ces oiseaux font donc partie de notre écosystème local, et non de simples visiteurs de passage. Notre engagement à les protéger ne découle pas uniquement des accords internationaux, mais aussi du fait que leur présence est essentielle à la stabilité de l'écosystème dont nous faisons partie. »

Dr Khaled Noby Mohamed, Directeur général et Directeur de la conservation par intérim de Nature Conservation Egypt.

Sauver le Vautour charognard, en danger critique d'extinction, au Rwanda

Au Rwanda, des craintes d'extinction locale du Vautour charognard (*Necrosyrtes monachus*), en danger critique d'extinction, se sont fait jour. Le manque de données écologiques sur l'espèce s'ajoute à la dégradation de la forêt de Busaga, d'une superficie de 152 hectares, le seul site de reproduction connu de ce vautour en raison notamment de l'expansion agricole, de l'exploitation forestière et de l'extraction d'argile. Ainsi, en 2025, Nature Rwanda, avec le soutien financier de l'Institut Max Planck pour le comportement animal et l'appui technique du Peregrine Fund, a lancé le projet de baguage du Vautour charognard. Une collaboration supplémentaire avec la Rwanda Wildlife Conservation Association a permis de mener des recherches complémentaires sur la génétique et les risques sanitaires.



Pour combler cette lacune critique en matière de données, neuf balises GPS ont été posées sur neuf Vautours charognards capturés sur des sites d'alimentation dans la ville de Kigali et le district de Musanze. Ce suivi permet d'obtenir, pour la première fois au Rwanda, des informations détaillées sur les déplacements, l'écologie alimentaire et l'utilisation de l'habitat de l'espèce, des données essentielles à la conception d'actions de conservation ciblées.

Des échantillons de sang et d'ADN ont été prélevés afin de déterminer le sex-ratio et d'évaluer les risques de transmission de maladies entre les vautours, le bétail et les humains. Les neuf Vautours charognards équipés de balises transmettent désormais quotidiennement leurs données de déplacement via les systèmes de suivi en temps réel EarthRanger et Movebank. Cela a permis de révéler des dortoirs communaux jusque-là inconnus ainsi que des zones d'alimentation clés situées en dehors des sites répertoriés et au-delà des paysages rwandais, fournissant les premières preuves empiriques de l'utilisation du territoire et de l'aire de répartition de l'espèce.



« Le statut de ZICO indique à tous que la forêt de Busaga n'est pas une forêt comme les autres : c'est le dernier site de reproduction du Vautour charognard, en danger critique d'extinction, au Rwanda, ce qui prouve son importance pour la conservation. Mais la reconnaissance seule ne protège pas une forêt. La protection survient lorsque les familles vivant en périphérie voient plus de valeur dans un arbre debout que dans un sac de charbon de bois. C'est pourquoi notre travail à Busaga ne concerne pas uniquement les vautours, il concerne aussi les moyens de subsistance des communautés. »

Elie Sinayitutse, responsable de la conservation des espèces et des habitats, Nature Rwanda

Le GREPOM/BirdLife Maroc récompensé pour ses efforts de conservation de l'Ibis chauve

Le GREPOM/BirdLife Maroc a reçu en 2025 le Prix Hassan II pour l'Environnement, une distinction nationale

prestigieuse récompensant des années d'engagement, de persévérance et d'efforts collectifs en faveur de la conservation de l'Ibis chauve (*Geronticus eremita*). Cette reconnaissance met en lumière un programme de conservation intégré exemplaire, axé sur la protection de la dernière population sauvage au monde de cette espèce emblématique, concentrée dans le Parc National de Souss-Massa, dans le sud-ouest du Maroc.



L'Ibis chauve est l'un des oiseaux les plus menacés au monde. Autrefois largement répandu dans tout le bassin méditerranéen, il a frôlé l'extinction au début des années 1980, avec seulement 74 couples reproducteurs recensés. Grâce à des efforts continus et coordonnés, ce déclin dramatique a été inversé. En 2023, la population a atteint un niveau record de 147 couples reproducteurs, pour un total de 708 individus — un succès qui a contribué au reclassement de l'espèce sur la Liste rouge de l'UICN, passant de « en danger critique d'extinction » à « en danger » en 2018.

Ce résultat est le fruit d'une approche intégrée menée par le GREPOM/BirdLife Maroc, en collaboration avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, la Direction du Parc National de Souss-Massa, des institutions académiques nationales, ainsi qu'un vaste réseau de partenaires, dont BirdLife International et plusieurs de ses partenaires.

Cette approche a combiné protection des espèces, gestion des sites clés et implication active des communautés locales. Elle a impliqué un suivi quotidien des colonies de reproduction par des rangers locaux formés et équipés, des campagnes de sensibilisation du public, un suivi scientifique, des améliorations des plateformes de nidification, ainsi qu'un suivi par balises GPS permettant de mieux comprendre les déplacements de l'espèce, ses zones de dispersion et ses besoins écologiques. Par ailleurs,



l'emploi de rangers issus des villages voisins, le soutien aux coopératives féminines et aux activités de pêche artisanale durable, ainsi que le développement progressif d'un écotourisme responsable, ont généré des retombées économiques locales tout en réduisant les pressions sur les habitats sensibles. Le GREPOM a également mené des programmes de sensibilisation, et des centaines d'écoliers, d'étudiants, de visiteurs et d'acteurs locaux ont été sensibilisés au patrimoine et à la valeur écologique de l'Ibis chauve, aujourd'hui considéré comme un symbole de fierté nationale.

L'attribution du Prix Hassan II pour l'Environnement constitue à la fois une reconnaissance et un encouragement. Elle confirme qu'une conservation fondée sur la science, la coopération institutionnelle et l'implication des communautés locales peut produire des résultats concrets et durables. Pour le GREPOM/BirdLife Maroc, cette distinction constitue un levier essentiel pour renforcer nos efforts de conservation, partager les enseignements tirés de cette expérience et contribuer de manière significative aux objectifs nationaux et internationaux de protection de la biodiversité.

Conserver la Barge à queue noire en Afrique du Nord-Ouest

En 2025, le partenaire néerlandais de BirdLife, **Vogelbescherming Nederland (VBN)**, a commencé à soutenir le projet « Safe flyway for the Black-tailed Godwit » (Une voie de migration sûre pour la Barge à queue noire) en Afrique de l'Ouest. Ce projet de trois ans, mis en œuvre par cinq partenaires de BirdLife, prévoit des actions de conservation sur plusieurs sites, notamment Bas Loukkos et Oualidia au Maroc ; le lac Aleg, le lac de Mâl et Keur Macène en Mauritanie ; Tocc-Tocc et la Casamance au Sénégal ; ainsi que les communautés de Patche lala et Unche à Mansoa, en Guinée-Bissau. Parmi les activités du projet figurent notamment un suivi intensif de la Barge à queue noire (*Limosa limosa*) afin de mieux comprendre l'utilisation de son habitat, des activités de sensibilisation, ainsi que la mobilisation des autorités pour faire progresser les efforts de conservation.

Au cours de l'année, VBN a soutenu le lancement d'une étude de cadrage du paysage transfrontalier de Niokolo-Badiar-Koulountou, à la frontière entre le Sénégal et la Guinée. Ce projet, qui associe divers partenaires, notamment **Nature-Communautés-Développement (NCD) et Guinée Écologie (Guinée)**, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et la ZSL, entre autres, vise à améliorer la gestion des connaissances sur la biodiversité, notamment par un protocole de suivi harmonisé des oiseaux, à renforcer la gestion participative et les capacités locales, et à élaborer un plan d'action pluriannuel de conservation. Il est prévu que cette étude de cadrage pose les bases d'une conservation de la nature à long terme dans les zones du sud-est du Sénégal et du nord de la Guinée, au sein de ce vaste paysage.

Lutter contre l'empoisonnement de la faune sauvage en Zambie

L'empoisonnement de la faune sauvage demeure l'une des menaces les plus importantes pour les vautours et autres espèces nécrophages en Zambie. Les vautours sont particulièrement vulnérables en raison de leur comportement alimentaire, mourant souvent en grand nombre à cause d'une seule carcasse empoisonnée. En Zambie, ces incidents sont fréquemment liés aux conflits homme-faune, au braconnage et, dans certains cas, à l'usage de parties d'animaux sauvages à des fins traditionnelles.

En 2025, **BirdWatch Zambia (BWZ)** a mis en œuvre une approche multidimensionnelle pour lutter contre l'empoisonnement de la faune sauvage et renforcer la conservation des vautours à l'échelle nationale, avec le soutien de partenaires tels que l'Isdell Family Foundation et BirdLife International Afrique. Le renforcement des capacités a constitué un volet central de ce travail. **BWZ** a organisé des formations sur la réponse à l'empoisonnement de la faune sauvage à l'intention du Département des parcs nationaux et de la faune sauvage (DNPW) et de ses partenaires de conservation. Plus de **76 agents** issus d'au moins cinq aires protégées ont été formés, aux côtés de **37 participants** supplémentaires provenant d'organisations partenaires telles que Conservation South Luanga et le Zambian Carnivore Programme. Ces formations ont doté le personnel de terrain de compétences pratiques en matière de détection, de réponse, d'investigation et de signalement des incidents d'empoisonnement. Afin de soutenir la mise en œuvre sur le terrain et l'efficacité opérationnelle, 23 kits de réponse à l'empoisonnement de la faune sauvage ont été distribués.

Pour institutionnaliser ces efforts, **BWZ** a piloté l'élaboration et le déploiement du Protocole national zambien de réponse à l'empoisonnement de la faune sauvage, récemment approuvé officiellement par le Département des parcs nationaux et de la faune sauvage, une première du genre dans le pays. Ce protocole fournit des orientations standardisées pour une réponse coordonnée entre les différentes agences. BWZ a également collaboré avec des partenaires sur le baguage et le suivi des vautours, générant des données essentielles sur leurs déplacements et leur mortalité. Cela a permis une détection précoce des carcasses et des cas d'empoisonnement dans les principaux territoires fréquentés par les vautours, améliorant les temps de réponse et réduisant les risques d'empoisonnement secondaire.

Par ailleurs, **BWZ** a mené des actions de sensibilisation dans au moins **100 communautés**, faisant connaître l'importance écologique des vautours et les dangers de l'empoisonnement. Pour la première fois, BWZ a engagé le dialogue avec des guérisseurs traditionnels, ouvrant ainsi une discussion autour de l'utilisation de parties d'animaux sauvages et promouvant des pratiques alternatives. Cette démarche a marqué une avancée significative dans la prise en compte de facteurs jusqu'alors peu explorés du déclin des vautours, favorisant le dialogue et ouvrant la voie à un changement de comportement.

« Nous nous sommes toujours appuyés sur nos savoirs traditionnels. Lorsque la faune sauvage est en bonne santé, nous disposons de ressources à exploiter. Cet échange nous a ouvert les yeux, et nous sommes prêts à explorer des alternatives qui protègent à la fois notre culture et la faune sauvage. »

Dr Rodwell Vongo, président de l'Association des praticiens de la médecine traditionnelle de Zambie.



Réduire les prises accessoires en mer, libérer les tortues et améliorer les moyens de subsistance au Cap-Vert

Le projet « **Empowering Cabo Verde communities towards responsible practices in artisanal fisheries** » (Autonomiser les communautés du Cap-Vert vers des pratiques responsables dans la pêche artisanale), mis en œuvre pendant trois ans par des partenaires tels que Biosfera (partenaire de BirdLife au Cap-Vert), l'Associação Projecto Vitó, Bios CV, la Société Portugaise pour l'Étude des Oiseaux (SPEA), Projeto Biodiversidade et BirdLife International, s'est achevé avec succès.

L'**atténuation des prises accessoires** a constitué un aspect essentiel du projet. L'introduction du dispositif Scarybird, une technique d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux marins, a permis, lors des essais, une **réduction de 55 %** du risque de capture accessoire d'oiseaux marins, soit plus du double de l'objectif de réduction fixé par le projet. Par ailleurs, les protocoles de manipulation sécurisée ont permis d'obtenir un taux de remise à l'eau vivante de 100 % des tortues capturées accidentellement par les pêcheurs formés.

Le projet a permis d'étendre le programme « **Guardians of the Sea** » (**GOS**), une approche révolutionnaire de

sciences participatives plaçant les pêcheurs au cœur de la conservation marine à 185 pêcheurs répartis sur six îles de l'archipel. Le programme GOS a fait des pêcheurs de véritables gardiens communautaires chargés du suivi de la biodiversité et de l'atténuation des prises accessoires. Les pêcheurs ont été formés à la réduction des prises accessoires, à la biodiversité marine et à la législation en matière de pêche, avec un changement de comportement visible témoignant d'un rôle renforcé dans la gouvernance et la gestion communautaires.

Le projet a également amélioré les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs en réduisant les coûts opérationnels, en améliorant l'accès aux marchés, en renforçant la sensibilisation à la protection sociale et en autonomisant les pêcheurs artisanaux et les poissonniers. Grâce au dispositif de labellisation des pêches durables, **103 pêcheurs et 23 poissonniers** ont pu accéder à de meilleurs marchés, ont vu leurs pratiques durables reconnues, et ont constaté des améliorations dans la qualité et la commercialisation de leurs produits. L'installation de systèmes de production de glace fonctionnant à l'énergie solaire à Palmeira et à Santa Maria a permis de réduire le prix de la glace de 33 %, générant des économies mensuelles estimées jusqu'à 4 000 CVE (42 USD) par pêcheur, et contribuant ainsi à réduire les pertes post-récolte, à renforcer la sécurité alimentaire et à stabiliser les revenus.



« Travailler main dans la main avec les communautés et les agences gouvernementales pour préserver la biodiversité marine a été rendu possible grâce à ce projet. Pour moi, c'est la voie à suivre si nous voulons réellement avoir un impact ici, au Cap-Vert, et dans la région »,

déclare Keider Neves, directeur de la conservation à Biosfera.

SITES

L'Afrique compte plus de 2 100 zones clés pour la biodiversité (ZCB), des sites importants pour la conservation de la biodiversité : les plantes, les animaux et les micro-organismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie. Environ 1 300 ZCB avaient d'abord été identifiées comme des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Les partenaires de BirdLife à travers le continent œuvrent à garantir l'intégrité, la protection, la conservation et la restauration de ces sites, notamment par des évaluations continues et la mise en place de Groupes de Coordination Nationaux (GCN) dans les pays partenaires.

Lake Natron © Akshita Rabdiya

Campagne « Wetlands of Hope » aux Seychelles

Les zones humides côtières de l’île principale des Seychelles, Mahé, subissent des pressions croissantes depuis quelques décennies. Certains sites ont été récupérés pour être aménagés ou utilisés comme décharges, tandis que les autres ne sont pas gérés efficacement en raison d’un manque de capacités institutionnelles et de connaissances. Les communautés locales vivant à proximité des zones humides sont exposées au risque d’inondation lié à leur dégradation, les entités du secteur privé présentes sur ces sites manquent de savoir-faire technique et d’outils pour mettre en œuvre des actions de conservation et de gestion, et les autorités environnementales sont limitées par le manque de données spécifiques aux sites et d’engagement des parties prenantes, ce qui nuit à une prise de décision éclairée et équitable pour la gestion à long terme des zones humides.



En mars 2024, **Nature Seychelles** a lancé le projet « **Wetlands of Hope** » visant à améliorer la compréhension écologique et la conservation des zones humides, tout en renforçant la coopération entre le gouvernement, le secteur privé et les communautés. Le ministère de l’Environnement a sélectionné les sites cibles pour les études scientifiques et a fourni une orientation stratégique tout au long du projet. Les habitants vivant à proximité des zones humides ont été mobilisés par le biais de consultations, de sessions de sensibilisation et d’une campagne sur les réseaux sociaux consacrée aux zones humides. Les entités du secteur privé ont participé à des formations sur la gestion des zones humides, et un groupe de travail multi-acteurs a été mis en place pour faciliter le partage des connaissances et l’échange de bonnes pratiques.

Grâce à Wetlands of Hope, le ministère de l’Environnement dispose désormais d’outils et de données, notamment des informations et cartes actualisées sur six sites clés de zones humides, dont l’un est un site Ramsar. Un plan de gestion des zones humides a été élaboré et la Politique nationale des zones humides a été mise à jour à travers un vaste processus de consultation multi-acteurs.



La campagne Wetlands of Hope a encouragé l’engagement du secteur privé dans la conservation des zones humides et a renforcé leur gouvernance en promouvant des accords de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé. Les entités du secteur privé bénéficient d’un accès aux données écologiques relatives aux zones humides situées sur leurs sites, ainsi que de formations ciblées pour soutenir de futures activités d’écotourisme liées à la conservation des zones humides. Un label volontaire « **Wetlands of Hope** » a été instauré afin de reconnaître et d’inciter les bonnes pratiques des entités du secteur privé, telles que les hôtels, opérant dans ou autour des zones humides. À ce jour, sept entités, cinq hôtels, une banque et la compagnie aérienne nationale des Seychelles — ont signé l’engagement en faveur des zones humides, l’un des quatre critères requis pour obtenir le label.

« J’ai grandi aux Seychelles à une époque où les zones humides étaient considérées comme des terrains vagues. Près de 40 ans plus tard, les mangroves sont perçues comme des super-héros ! Avec le label Wetlands of Hope, nous reconnaissons les établissements qui s’engagent en faveur de la conservation des zones humides selon des critères clairs, avec le soutien de Nature Seychelles et du ministère de l’Environnement. Ce partenariat repose sur le partage d’expertise de chacun ; j’appelle cela être Nature Positive »

Dr Nirmal Jivan Shah, directeur général de Nature Seychelles.

Une approche de conservation à l’échelle du paysage au Burkina Faso

Au Burkina Faso, le partenaire de BirdLife **NATURAMA (Fondation des Amis de la Nature)** met en œuvre le projet WAKANDA (West African Knowledge for Agriculture, Nature and Development Activities), axé sur le développement durable participatif autour des aires protégées du complexe écologique Pô-Nazinga-Sissili (PONASI), un habitat faunique essentiel de 355 700

hectares situé dans le centre-sud du Burkina Faso. Financé par l’Union européenne et mis en œuvre en partenariat avec NITIDAE et le CERDE, le projet adopte une approche intégrée fondée sur le paysage, combinant la conservation des aires protégées au sein du complexe PONASI avec le développement économique local.

À ce jour, **WAKANDA** a contribué à préserver **1 300 hectares** de terres grâce aux efforts de conservation et à la promotion d’activités génératrices de revenus respectueuses de l’environnement. Des essences arborées emblématiques telles que le karité, le néré et le tamarinier ont été protégées, garantissant la continuité des services écosystémiques. Les bénéficiaires sont les communautés de 23 villages riverains, désormais activement impliquées dans la gouvernance locale et la préservation des ressources naturelles.



Parmi les activités génératrices de revenus mises en œuvre dans le cadre du projet figurent l’apiculture, l’aviculture, le maraîchage, les produits forestiers non ligneux et l’agroforesterie. Sur le plan économique, ces activités ont eu un impact direct : 5,36 tonnes de miel brut ont été récoltées, pour une valeur de 6 433 500 francs CFA (11 396 USD), et 5 177 volailles ont été vendues, générant des revenus de 15 510 000 francs CFA (27 475 USD). Ces revenus ont permis aux familles d’améliorer leur alimentation, de financer la scolarité de leurs enfants et d’accéder plus facilement aux soins de santé. WAKANDA a démontré que l’intégration d’activités génératrices de revenus dans une approche fondée sur le paysage réduit la pression sur les ressources naturelles du complexe PONASI tout en renforçant le développement économique local.

« Avant WAKANDA, nous avions du mal à nourrir la famille. Depuis que nous avons appris l’apiculture et l’aviculture, je vends du miel et des poulets. Grâce à cela, j’ai pu payer l’école des enfants et nous mangeons mieux. De plus, nous protégeons nos arbres, comme le karité et le néré. Honnêtement, ce projet a changé nos vies. »

Boureima Sawadogo, agriculteur à Tiébélé, bénéficiaire du projet Wakanda.

« Nous sommes très reconnaissants pour ce projet, même s’il n’a débuté qu’il y a six mois. Nous avons déjà appris de bonnes pratiques agricoles et bénéficié de plants agroforestiers pour lutter contre l’érosion. Le projet nous a rassemblés en équipe, ce qui a réduit certains conflits et, par conséquent, renforcé notre cohésion sociale. Nous espérons qu’avec le temps, ce projet nous mènera encore plus loin. »

Kanusu Libère, bénéficiaire du projet.

Préserver des Zones Clés pour la Biodiversité au Kenya

Au Kenya, le partenaire de BirdLife **Nature Kenya** a poursuivi ses efforts axés sur les Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB). Nature Kenya a entretenu **1 436 hectares** de réserves naturelles, dont 12,8 hectares dans les fragments forestiers des collines de Taita, **1 351,2 hectares** de la forêt de miombo la plus septentrionale, dans le bois de Dakatcha, et 72 hectares de prairies d’altitude de Kinangop, afin de préserver respectivement les habitats de l’Apalis de Taita (*Apalis fuscularis*), du Tisserin de Clarke/ Kilifi (*Ploceus golandi*) et du Pipit de Sharpe (*Macronyx sharpei*). Huit Aires Conservées par les Communautés ont été créées dans le bois de Dakatcha, couvrant 12 950 hectares supplémentaires.

Nature Kenya a publié son vingtième Rapport sur l’état et les tendances des Zones Clés pour la Biodiversité du Kenya, soulignant que les écosystèmes critiques du pays sont confrontés à de graves menaces liées à la sécheresse induite par le changement climatique, aux changements d’affectation des terres et au développement des infrastructures. Trois nouvelles ZCB ont fait l’objet d’un profilage, tandis que **58 ZCB** ont fait l’objet d’un suivi en collaboration avec le Kenya Wildlife Service (KWS), le Kenya Forest Service (KFS), l’Autorité Nationale de Gestion de l’Environnement (NEMA) et les Musées Nationaux du Kenya (NMK).

Environ **3 162 hectares** de paysages dégradés ont été restaurés dans les ZCB. Une évaluation des services écosystémiques ainsi qu’une évaluation et une cartographie des opportunités de restauration (ROAM) ont été réalisées dans les forêts des collines de Cherangany. Dans le delta de la rivière Tana, sur la côte, le plus grand delta du Kenya, **101 917 hectares** de forêt ont été placés sous gestion forestière participative (GFP), avec quatre associations forestières communautaires (AFC) mettant en œuvre leurs plans de gestion. Des banques de semences fourragères ont été mises en place pour restaurer et améliorer les prairies.

Lutter contre la dégradation des forêts en Ouganda

NatureUganda met en œuvre le projet « **People Partner with Nature** » (PPN), financé par le CISU par l'intermédiaire du DOF (partenaire de BirdLife au Danemark), pour faire face à la pression croissante exercée sur la réserve forestière centrale de Kasyoha-Kitomi, d'une superficie de 40 000 hectares, dans l'ouest de l'Ouganda. Au fil des ans, la dépendance excessive aux ressources forestières pour le bois de chauffe, la production de charbon de bois, l'expansion agricole et l'exploitation forestière illégale, associées à une application limitée de la loi et à une sensibilisation insuffisante à l'importance de la conservation des forêts et de la gestion durable des ressources naturelles, ont entraîné sa dégradation.



En collaboration avec les communautés locales vivant à proximité de la forêt, **NatureUganda** s'attache à renforcer des moyens de subsistance durables tout en favorisant une conservation forestière menée par les communautés. Cela comprend le soutien au développement de pratiques agricoles intelligentes face au climat, la promotion d'entreprises communautaires à l'échelle du site et la plantation d'arbres, la formation à la gestion forestière collaborative (GFC) durable et l'extension de la GFC à de nouvelles zones forestières.

Le projet a produit un impact mesurable. Plus de **60 000 arbres agroforestiers** ont été plantés sur des terres agricoles, renforçant la résilience des communautés face au changement climatique. La formation et le renforcement de quatre groupes locaux de gestion forestière collaborative (GFC), impliqués dans les patrouilles forestières et la régulation de l'utilisation des ressources, ont renforcé la protection des forêts. En réduisant la pression sur les ressources forestières, le projet contribue également à la protection des habitats de plus de **300 espèces** d'oiseaux, y compris des espèces préoccupantes du point de vue de la conservation.

La distribution d'environ 1 776 foyers améliorés par NatureUganda a réduit la consommation de bois de chauffe d'environ **50 %**, réduisant ainsi la déforestation et la dégradation des forêts. Environ **2 200 producteurs de bananes** ont été formés à **l'agriculture intelligente face au climat**, les rendements agricoles ayant augmenté de 84 %, réduisant ainsi la nécessité de défricher davantage de terres forestières pour la culture. En collaboration avec les écoles, NatureUganda a sensibilisé plus de **1 600 écoliers**

aux initiatives intelligentes face au climat. Les enfants créent et gèrent des pépinières d'arbres et apprennent à utiliser des foyers économes en énergie, transmettant ces connaissances à leurs foyers et communautés.

Pour améliorer les moyens de subsistance, **125 ménages** sont impliqués dans l'apiculture, produisant et commercialisant du miel et d'autres produits apicoles. Les 5 296 ruches distribuées ont généré environ 7 456 litres de miel par an, procurant aux ménages un revenu complémentaire et réduisant leur dépendance aux ressources forestières. De même, 84 personnes engagées dans la production de vin de fruits et la valorisation de produits ont vu leurs revenus familiaux augmenter de **67 %**, **créant** une incitation économique directe à préserver les habitats naturels.



Protéger des paysages forestiers essentiels au Nigeria

Le **Nigeria** affiche un taux de déforestation alarmant de 3,5 % par an, et l'État de Cross River, qui abrite près de la moitié des forêts restantes du pays, est le plus durement touché. Entre 2001 et 2023, l'État a perdu 134 000 hectares de couvert forestier, soit une baisse considérable de 11 %, l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde. Des activités telles que l'extraction illégale et non réglementée de bois, l'agriculture sur brûlis, ainsi que l'exploitation minière industrielle et artisanale ont exercé une pression considérable sur les écosystèmes forestiers restants de l'État. Ces phénomènes ont été aggravés par la levée de l'interdiction d'exploitation forestière décidée par l'État en 2023.

Avec le soutien de BirdLife, **la Nigerian Conservation Foundation (NCF)** a réagi en mettant en œuvre le projet « Strengthening Collaboration Between CSOs, Community and Government toward Deforestation Reduction in Cross River State » (Renforcer la collaboration entre les OSC, les communautés et le gouvernement pour réduire la déforestation dans l'État de Cross River). Le projet a permis de renforcer la coordination et la redevabilité au sein du paysage de conservation, en ciblant huit communautés de zones tampons et quatre paysages forestiers essentiels, notamment les divisions d'Oban et d'Okwangwo du Parc National de Cross River, ainsi que les monts Afi et Mbe. Vingt organisations de la société civile ont officiellement signé un mandat commun et un communiqué, créant

une coalition unifiée contre l'exploitation forestière illégale. Un cadre de coopération a été signé entre le Parc National de Cross River et la Commission des forêts afin de renforcer la collaboration avec les OSC et les éco-gardes communautaires en matière de surveillance et de signalement des activités forestières. Cette structure formalisée a considérablement amélioré la coordination et réduit le cloisonnement institutionnel. La coalition a été officiellement lancée lors d'une conférence de presse à Calabar, suscitant une couverture médiatique dans la presse nationale et à la télévision.

Parallèlement, la **NCF** a renforcé les capacités d'application de la loi sur le terrain. Des ateliers stratégiques multi-acteurs ont été organisés avec le Parc National de Cross River, la Commission des forêts et les éco-gardes communautaires afin d'améliorer la collaboration en matière de surveillance et de patrouilles forestières. Cinq gardes forestiers du Parc National et **50 éco-gardes communautaires** ont été formés à la collecte de données sur la biodiversité et aux techniques de surveillance forestière.



Au niveau des sites, l'amélioration de la surveillance et la coordination des patrouilles ont contribué à une meilleure protection des paysages forestiers à l'intérieur et autour du Parc National de Cross River. Les données recueillies par les éco-gardes et les gardes forestiers formés ont permis, en novembre 2025, une mise à jour réussie de la base de données sur la faune et la biodiversité (WBDB). La documentation actualisée des espèces renforce la planification de la conservation et appuie les engagements du Nigeria en matière de rapportage au titre des accords internationaux sur la biodiversité. Les efforts renforcés de patrouille menés par les éco-gardes ont permis l'arrestation de bûcherons illégaux et la saisie de tronçonneuses. Les équipes de patrouille ont également intercepté des chasseurs illégaux, ce qui a conduit à la confiscation et à la réintroduction dans la nature de pangolins secourus. Ces actions de répression ont témoigné d'une vigilance renouvelée et ont renforcé le moral des acteurs de terrain. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation a été menée dans les huit communautés des zones tampons. Des modules d'éducation environnementale ont été distribués pour appuyer les actions de sensibilisation dans les écoles et les communautés. Des jingles radio et des émissions-débats ont été diffusés chaque semaine pendant **trois mois, touchant environ trois millions de personnes dans les 18 zones de gouvernement local de l'État.**

« **Avant la coalition, les organisations travaillaient de manière isolée. L'exploitation forestière illégale progressait, mais nos voix étaient dispersées. En nous rassemblant sur une seule plateforme, nous avons transformé nos préoccupations en actions coordonnées. Le gouvernement a commencé à nous écouter différemment, car nous parlions d'une seule voix.** »

Emmanuel Owan, Secrétaire général du Comité de pilotage de la coalition.

Restaurer le lagon Chia au Malawi

Au **Malawi**, la Wildlife and **Environmental Society of Malawi (WESM)** restaure le lagon Chia, le plus grand lagon du Malawi, relié au lac Malawi. Au fil des ans, la dégradation du site, l'absence de protocoles de chasse aux oiseaux, la pêche illégale et la déforestation ont menacé ce site. Grâce au projet « Chia Lagoon Water Bird Project », financé par le gouvernement britannique par l'intermédiaire de la Darwin Initiative, la WESM, BirdLife International et l'Université malawite des sciences et technologies (MUST) mènent des actions de conservation pour restaurer le lagon.

Pour protéger les espèces **d'oiseaux essentielles**, le projet **a soutenu la création de 18 clubs de chasse aux oiseaux**, composés chacun de 10 membres, formant ainsi **180 chasseurs** au suivi ornithologique et à l'application de la loi, et sécurisant environ **150 hectares** de sites-sanctuaires pour les oiseaux. Le suivi a permis de recenser 64 espèces d'oiseaux en 2023, un nombre passé à 171 espèces en décembre 2025.



Plus de neuf hectares de terres autour du lagon sont en cours de restauration par régénération naturelle. Pour améliorer les moyens de subsistance des communautés, des fonds renouvelables et des prêts accordés par la Micro Loan Foundation ont directement bénéficié à 269 membres de la communauté locale, et 30 groupes d'épargne et de crédit villageois ont été créés, au bénéfice de **905 personnes** (643 femmes et 262 hommes). La WESM a également mené une campagne de sensibilisation touchant plus de 25 000 personnes via différentes plateformes.

En 2025, le lagon et la plaine inondable de Chia ont été officiellement désignés Zone Clé pour la Biodiversité (ZCB) par le Secrétariat du Partenariat ZCB, marquant une étape majeure pour la conservation de la biodiversité et la gestion communautaire des ressources naturelles au Malawi.

« **Le projet communautaire sur les oiseaux d'eau du lagon Chia change véritablement la donne ; grâce à l'expérience de conservation acquise en tant que membre de l'équipe de mise en œuvre, ce projet m'a beaucoup appris. L'approche unique et différente du projet, qui protège les oiseaux tout en améliorant les moyens de subsistance, a grandement profité à la biodiversité et aux communautés locales autour du lagon. »**

Rasheed Malandula, agent de liaison communautaire pour le projet Chia et responsable de l'antenne de Dwangwa.

Restaurer la forêt de Busaga au Rwanda

La forêt de Busaga, d'une superficie de 152 hectares, située dans le sud du **Rwanda**, est confrontée à de graves menaces liées notamment à l'empiètement agricole, à l'exploitation forestière et à l'extraction d'argile. Les communautés locales du paysage de Ndiza, une région de collines escarpées et de petites exploitations agricoles proche de la forêt, dépendent de celle-ci pour leurs moyens de subsistance, mais sa dégradation menace désormais ces moyens de subsistance.



En juillet 2025, la forêt de Busaga a été reconnue Zone Importante pour les Oiseaux et la Biodiversité (ZICO) par BirdLife International, renforçant le profil de conservation de la forêt aux niveaux national et international. Autour de la forêt, Nature Rwanda met en œuvre un projet de moyens de subsistance communautaires soutenant 200 ménages grâce à la culture durable de l'avocat, avec plus de **7 500 avocats** plantés en date de décembre 2025. Ce projet vise à construire une chaîne de valeur communautaire de l'avocat générant un revenu stable et résilient au climat, tout en réduisant la pression sur les ressources

forestières. Les ménages bénéficient également du soutien d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pour améliorer leurs compétences financières et leur résilience économique.

« **Une famille disposant d'une épargne et d'une petite exploitation d'avocats n'a pas besoin d'abattre des arbres dans la forêt. Nos programmes d'AVEC et d'avocats offrent aux populations une meilleure façon de vivre. Lorsque la communauté en bénéficie, la forêt de Busaga et sa riche biodiversité en bénéficient également. »**

Jean-Claude Dusabimana, Directeur Exécutif de Nature Rwanda.

Restaurer les mangroves dans la communauté côtière de Tissanah, en Sierra Leone

Pendant des années, la communauté côtière de Tissanah, dans le district rural de la région occidentale de la Sierra Leone, a connu un déclin constant de son écosystème de mangroves, autrefois florissant. Ces mangroves, qui servaient de zones de reproduction essentielles pour les poissons et de barrières naturelles contre l'érosion côtière, se sont gravement dégradées en raison d'une récolte non durable, d'une application insuffisante des réglementations environnementales et d'une sensibilisation limitée aux pratiques durables. Le défi sous-jacent trouvait ses racines dans la pauvreté et une forte dépendance aux ressources des mangroves pour le bois de chauffe et les moyens de subsistance, avec peu d'opportunités de revenus alternatifs. Le gouvernement de la **Sierra Leone**, par l'intermédiaire de l'Autorité Nationale des Aires Protégées (NPAA), a désigné ces zones comme protégées, mais l'application des règles au niveau local est restée insuffisante. En conséquence, les stocks de poissons ont diminué, l'érosion côtière s'est intensifiée, et les femmes ont dû parcourir de plus longues distances à la recherche de bois de chauffe, exerçant une pression supplémentaire sur les foyers.

En réponse, **la Conservation Society of Sierra Leone (CSSL)**, avec le soutien de Jersey Overseas Aid par l'intermédiaire de GOAL Sierra Leone, a mis en œuvre entre octobre et décembre 2025 une initiative de restauration des mangroves et de suivi communautaire. Celle-ci a combiné restauration écologique et autonomisation communautaire, faisant des populations locales des gardiens actifs de leur environnement. La CSSL a mobilisé les chefs traditionnels, les jeunes et les groupes de femmes pour identifier les sites dégradés et mener les efforts de restauration. Il en résulte que 50 hectares de forêt de mangrove ont été restaurés avec succès grâce au travail communautaire. Des surveillants locaux ont été recrutés et formés pour superviser les zones de mangroves restaurées et intactes, tout en appuyant l'application des règlements communautaires régissant l'utilisation des ressources.

Les zones de mangroves restaurées affichent un taux de survie impressionnant d'environ 85 %, signe d'un net rétablissement écologique. Les habitats des poissons se régénèrent progressivement, contribuant à l'amélioration des moyens de subsistance, tandis que la coupe illégale a significativement diminué grâce à une surveillance et une application actives par la communauté. Au-delà des bénéfices environnementaux, cette intervention a transformé les attitudes communautaires. On observe désormais une conformité accrue aux règlements, une gouvernance locale renforcée et un engagement croissant en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles.

« **Nous voyons désormais les mangroves revenir, et cela nous redonne espoir pour notre pêche. Nous les protégeons parce que nous comprenons leur valeur pour notre avenir. »**

Mme Isha Conteh, une responsable féminine de Tissanah, a déclaré

Coordonner la conservation dans les forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Le Programme Forêts de BirdLife International, mis en œuvre dans **les forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest**, produit un impact transformateur en intégrant action de conservation, autonomisation communautaire et renforcement institutionnel. Le programme opère dans plusieurs pays, notamment **la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Guinée-Bissau et le Ghana**, à travers un portefeuille d'interventions au niveau des sites, de plateformes de coordination régionale et d'initiatives menées localement. Ensemble, ces efforts font progresser un modèle holistique de gestion forestière durable, qui prend en compte à la fois les facteurs écologiques et socio-économiques de la perte des forêts.

Plus de **100 hectares** de forêt dégradée dans la Forêt Classée du Mont Béro, en Guinée, ont été restaurés grâce à la plantation de plus de **47 000 arbres indigènes**, avec des taux de survie d'environ 80 %. La régénération des mangroves et la régénération naturelle assistée sont en cours dans plusieurs paysages. Ces efforts contribuent à l'augmentation du couvert forestier, à un renforcement de la séquestration du carbone, à une meilleure stabilité des sols et à une régulation améliorée de l'eau, tout en renforçant la résilience des écosystèmes face au changement climatique.

Les systèmes de protection forestière ont été considérablement renforcés, la couverture des patrouilles passant de 60 % à 78 %, contribuant à une diminution des activités illégales à grande échelle. Le renforcement du suivi de la biodiversité, à l'aide d'outils tels que les pièges photographiques et les systèmes SMART, a amélioré les connaissances écologiques et confirmé la présence d'espèces menacées clés, notamment le Chimpanzé

d'Afrique de l'Ouest, l'Hippopotame pygmée et l'Amazone de Timneh. Sur ce même site, le nombre d'espèces de mammifères recensées est passé de 14 à 24, aux côtés d'une richesse spécifique élevée chez les oiseaux et l'herpétofaune. À l'échelle du programme, les interventions de conservation ont amélioré la gestion de plus de **13 000 hectares** de paysages protégés et de production, démontrant à la fois leur efficacité et leur potentiel de mise à l'échelle.

Une caractéristique déterminante du Programme Forêts est l'accent fort mis sur une conservation inclusive et menée par les communautés. Au Mont Béro, la création **de 25 comités consultatifs villageois** et de cinq comités consultatifs communaux a mis en place des structures de gouvernance participative là où il n'en existait pas auparavant, garantissant l'implication directe des communautés dans la prise de décision. À l'échelle du programme, **88 communautés** participent activement à la gestion des ressources naturelles, tandis que 28 communautés ont déjà bénéficié directement d'améliorations de leurs moyens de subsistance.

Le programme a investi de manière substantielle dans le renforcement des capacités de la société civile en tant que fondement d'un impact à long terme. Grâce au Programme de Petites Subventions et aux initiatives connexes, plus **de 60 organisations** et réseaux locaux ont été renforcés par la formation, le mentorat et l'appui technique. Plus **de 960 personnes** ont bénéficié de formations à travers les différents projets, renforçant leurs compétences en gouvernance, planification de la conservation, gestion financière et suivi.

La lutte contre les facteurs de dégradation des forêts par la promotion d'alternatives viables en matière de moyens de subsistance, notamment l'agriculture durable, les pratiques agroécologiques et les chaînes de valeur respectueuses des forêts, a constitué un axe d'impact clé. Rien qu'au Mont Béro, plus de **300 bénéficiaires**, dont la moitié sont des femmes, ont été formés à l'agriculture durable et soutenus par des groupements d'agriculteurs et des initiatives d'échange de connaissances. À l'échelle du programme, des interventions telles que la restauration des mangroves, les foyers améliorés et la pêche durable contribuent à réduire la pression sur les forêts tout en améliorant la résilience et les revenus des communautés.

En réunissant les gouvernements, des organismes régionaux tels que la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Fleuve Mano (UFM) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), des organisations de la société civile et des partenaires internationaux, le programme a facilité un passage d'approches fragmentées, fondées sur des projets, vers une gouvernance coordonnée à l'échelle du paysage. Cela a permis d'améliorer l'harmonisation des politiques, de renforcer la coopération transfrontalière et de créer des conditions favorables à une conservation à grande échelle.

Le Programme Forêts renforce les systèmes de connaissances, la science et l'innovation en soutenant le développement de plateformes régionales de connaissances, en améliorant les systèmes de suivi

forestier, et en intégrant des outils tels que les SIG, la télédétection et les données climatiques dans les processus décisionnels. Fait notable, le programme fait progresser le financement innovant de la conservation des forêts en promouvant des mécanismes financiers diversifiés tels que les partenariats public-privé, les crédits carbone et biodiversité, les paiements pour services écosystémiques et le financement mixte. En combinant conservation écologique, développement socio-économique et coordination régionale, le Programme Forêts s'impose comme un modèle de référence pour une conservation forestière intégrée et évolutive en Afrique.

Mécanisme de financement durable de la conservation opérationnalisé à São Tomé-et-Principe

Le financement demeure toujours un enjeu crucial, et l'établissement d'une source fiable constitue une victoire majeure. Au fil des ans, la croissance démographique, les changements environnementaux, les capacités institutionnelles limitées et les contraintes financières chroniques ont accru la dépendance aux ressources naturelles, fragilisant les efforts de conservation et mettant en péril la biodiversité à São Tomé-et-Principe (STP). Le coût de la gestion des seules aires protégées terrestres (AP) est estimé entre 539 000 et 938 000 USD par an, une somme qui n'est pas priorisée dans le budget national de STP, rendant ainsi le pays largement dépendant du financement de projets pour mettre en œuvre ses plans de gestion.

La réponse du gouvernement à ce défi structurel a été la création du **Fonds EcoTéla** : le fonds fiduciaire de conservation de STP, techniquement soutenu par BirdLife International avec l'appui de Rio Impact, et financièrement soutenu par des partenaires tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) par l'intermédiaire du PNUD, Cartier for Nature et l'Union européenne. Le développement du Fonds EcoTéla a débuté en 2021, avec une étude approfondie menée par BirdLife International et Natural Strategies. En juin 2021, les grandes lignes directrices de conception du fonds ont été définies. BirdLife International a entamé l'opérationnalisation du fonds en 2022, d'abord par un dialogue national impliquant la société civile et les acteurs gouvernementaux, suivi de la création d'un comité interministériel multisectoriel.

Sous la direction de ce comité, **le Fonds EcoTéla a été** officiellement nommé et son logo adopté en juillet 2023, lors d'une réunion à laquelle ont participé 34 représentants issus de 20 institutions. Le processus a abouti en octobre 2024, lorsque la note conceptuelle d'EcoTéla a été validée par 72 parties prenantes — comprenant des représentants des gouvernements central et régionaux, des ONG, des partenaires de développement, des ambassades, des institutions financières et le secteur privé. En mai **2025, la Fondation pour la Conservation de la Biodiversité et des Aires Protégées de São Tomé-et-Principe, ou en forme abrégée le Fonds EcoTéla**, a été officiellement lancée lors d'un événement réunissant plus de 50 participants issus de

33 institutions, notamment des ambassades, des bailleurs de fonds, des dirigeants du secteur privé et des autorités responsables des AP.

L'engagement des parties prenantes locales dans EcoTéla est visible dans sa composition : 32 membres, représentant différents secteurs avec une expertise dans des domaines tels que le plaidoyer, la finance, l'économie, la biologie, la recherche, l'audit, l'entrepreneuriat, la gestion de projets et les relations internationales, entre autres. L'organe de gouvernance comprend une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration, un conseil fiscal et d'investissement, un conseil consultatif, un comité d'éthique et un comité scientifique et technique. Ces entités appuient et supervisent la gestion technique et financière, garantissant l'alignement avec la vision et la mission de conservation d'EcoTéla.

EcoTéla vise désormais à mobiliser au moins **1,4 million USD (1,65 million d'euros)** par an à court terme, avec un objectif de capitalisation à long terme de 29 millions USD (25 millions d'euros), en fonctionnant comme un fonds fiduciaire national indépendant. L'engagement des partenaires au développement a été crucial dans ce processus. BirdLife continuera de jouer un rôle déterminant au sein d'EcoTéla, en aidant STP à mettre en œuvre efficacement le Fonds, notamment par le renforcement des capacités, l'assistance technique pour la phase pilote visant la capitalisation et les fenêtres de décaissement, et la promotion des bonnes pratiques en matière de suivi et d'évaluation.

« Un héritage de résilience et d'expérience, émergeant dans un contexte d'urgence croissante face aux menaces pesant sur la biodiversité et à des facteurs externes tels que le changement climatique. »

Eric Overvest, Coordinateur Résident du Système des Nations Unies à STP.

SYSTEMS

Dans le cadre du pilier Systèmes, le Partenariat BirdLife en Afrique œuvre à s'attaquer aux moteurs systémiques des crises de la perte de biodiversité et du changement climatique, afin de promouvoir un monde Nature Positive et neutre en carbone.

Livraison de plants pour les activités de restauration de la lagune de Chia © WESM

Renforcer la résilience climatique au Burkina Faso et au Ghana

Au Burkina Faso, le partenaire de BirdLife **NATURAMA** met en œuvre le projet AVSTEC (Addressing Climate Vulnerability through Nature-Based Solutions using Transdisciplinary Engagement of Wetland Communities). Lancé en 2025 au **Burkina Faso et au Ghana**, le projet est financé par CLARE (Climate Adaptation and Resilience), une initiative britannico-canadienne soutenue par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Royaume-Uni, l'Université York et Start International. Cette initiative promeut des actions socialement inclusives et durables visant à renforcer la résilience face au changement climatique et aux risques naturels en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.



Au fil des ans, les catastrophes liées au climat sont devenues plus fréquentes dans le bassin de la Volta, entre le Ghana et le Burkina Faso. L'eau relâchée par le barrage de Bagré, dans le sud du Burkina Faso, a contribué à des inondations destructrices dans les communautés situées en aval, affectant des dizaines de milliers de personnes au Ghana, et un nombre inconnu de personnes au **Burkina Faso**.

Pour relever ce défi, **AVSTEC** intègre une approche scientifique et transdisciplinaire, combinant recherche appliquée, consultations communautaires et solutions fondées sur la nature (SfN). Les activités comprennent des missions de terrain, une analyse prospective des risques d'inondation, la mobilisation de l'expertise universitaire locale, et la co-conception de projets pilotes visant à renforcer la résilience des communautés. AVSTEC a déjà produit d'importantes conclusions scientifiques concernant les changements d'affectation des terres, la vulnérabilité des communautés riveraines du barrage de Bagré, et les tendances des données climatiques. Le projet se prépare à mettre en œuvre un système d'alerte précoce qui renforcera les capacités locales de prévention et de réponse aux risques hydrologiques. À moyen terme, la gouvernance transfrontalière de l'eau entre le Burkina Faso

et le Ghana sera améliorée, réduisant les pertes humaines et économiques liées aux inondations. Les approches testées pourront être reproduites dans d'autres bassins versants confrontés à des défis similaires.

« **Ce projet apporte un soulagement aux communautés exposées au risque d'inondation lié au barrage de Bagré. Nous comprenons désormais mieux les causes, qu'elles soient naturelles ou liées à des activités humaines, telles que l'empiètement sur les berges ou l'envasement du barrage. Un défi majeur demeure le manque de données historiques sur les inondations, ce qui limite la recherche et la planification. Cela interpelle directement le CONASUR, l'autorité nationale responsable de la réponse aux urgences et de la gestion des catastrophes, sur la nécessité de collecter et de conserver ces informations pour une meilleure gestion des infrastructures hydrauliques.** »

Roland T Koueta, coordinateur du projet AVSTEC, NATURAMA.

Réintégration de São Tomé-et-Principe à la CITES

São Tomé-et-Principe (STP) a été surnommée le « Galápagos de l'Afrique » et, en 2025, est devenue le premier pays dont l'intégralité du territoire a été reconnue comme Réserve de Biosphère par l'UNESCO. Malgré son importance, la recherche sur la biodiversité à STP est confrontée à des défis structurels persistants, notamment des cycles et budgets de projets contraints, une capacité de laboratoire limitée, ce qui signifie que les échantillons biologiques doivent fréquemment être exportés pour analyse, ainsi que des complexités administratives. Cela a affecté la continuité de la recherche, ralenti la production de connaissances et affaibli l'intégration de la science dans la prise de décision en matière de conservation à long terme.

Afin de combler certaines de ces lacunes, BirdLife International, par le biais de son bureau sur place à São Tomé-et-Principe, et l'Association BIOPOLIS, hébergée par le laboratoire CIBIO-InBIO de l'Université de Porto au Portugal, ont signé un accord de coopération en 2021. Ce partenariat visait à générer des connaissances scientifiques appliquées pour appuyer directement la gestion des aires protégées et la conservation de la biodiversité à STP.

Afin de faciliter l'exportation d'échantillons d'espèces vers le laboratoire pour analyse scientifique, STP est devenue Partie à la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) en 2001. En 2022, cependant, STP a été suspendue en raison de la non-soumission des rapports

annuels obligatoires et du défaut d'alignement de la législation nationale sur les exigences de la Convention, ce qui a encore affecté la recherche.

Pour relever ce défi, BirdLife International a initié une assistance technique ciblée afin d'aider le gouvernement de STP à rétablir sa conformité avec la CITES. Cette assistance technique s'est concentrée sur trois domaines principaux : la création d'un Groupe de Coordination National de la Recherche Scientifique ; la coordination avec le point focal CITES du pays et les autorités nationales CITES ; et l'élaboration d'un instrument juridique visant à intégrer la Convention CITES dans le système juridique national.

De multiples consultations avec les parties prenantes, chercheurs, ONG et autorités gouvernementales de São Tomé-et-Principe, ainsi que des échanges avec le Secrétariat de la CITES, ont abouti à la rédaction et à la validation publique de la proposition le 14 novembre 2025. Le décret-loi est désormais en attente d'approbation par les entités gouvernementales compétentes. Des sessions de formation ont été organisées afin de renforcer les capacités des points focaux nationaux CITES à exercer efficacement leurs rôles et responsabilités dans l'administration et la mise en œuvre des exigences de la Convention, ainsi que du futur décret-loi national CITES. Grâce à l'engagement renouvelé et actif de São Tomé-et-Principe dans la mise en œuvre de la Convention, les autorités nationales ont été invitées à participer pour la première fois à la CdP 20 de la CITES.

Tout au long de l'année 2025, le Groupe de Coordination National de la Recherche Scientifique a mené plusieurs actions importantes en appui à la coordination et à l'exécution de la recherche scientifique au niveau national. Le point saillant a été le soutien à la rédaction du décret-loi CITES au niveau national, un document déjà validé techniquement et en attente d'approbation par le Gouvernement de la République. »

Edjamiro Cardoso, technicien à la Direction des Forêts et de la Biodiversité de São Tomé-et-Principe.

SOCIÉTÉ

À travers l'Afrique, le Partenariat BirdLife mobilise, sensibilise et engage les populations en faveur de la conservation et de la construction d'une société juste, équitable et fondée sur les droits, où la nature est fondamentale à notre bien-être.



Séances de sensibilisation à l'environnement destinées aux étudiants © Biosfera



Autonomiser la jeunesse pour une transition verte durable en Tunisie

En Tunisie, l'Association Les Amis des Oiseaux (AAO/ BirdLife en Tunisie) a fait progresser son programme jeunesse en 2025 à travers le projet GreenStep, cofinancé par l'Union pour la Méditerranée. En partenariat avec le ministère de la Jeunesse, l'AAO/BirdLife en Tunisie a mené des activités clés visant à renforcer les compétences vertes chez les jeunes et les femmes, à améliorer l'employabilité et les opportunités d'entrepreneuriat dans les secteurs liés à l'économie verte — notamment la gestion des déchets, le tourisme durable, l'agriculture et l'énergie — et à autonomiser les jeunes pour qu'ils contribuent activement à la construction d'un avenir vert et durable.

En juin-juillet 2025, l'AAO/BirdLife en Tunisie a lancé une campagne de sensibilisation sous le slogan « Le climat change, les compétences évoluent », examinant les réalités économiques et sociales du changement climatique et l'importance d'une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir la transition vers une économie verte. La campagne vise à sensibiliser les jeunes au changement climatique et aux risques de pollution, à présenter les métiers verts comme des opportunités prometteuses pour l'avenir, à soutenir et mettre en avant les initiatives environnementales portées par les jeunes pour un avenir plus durable, et à préserver la nature et la biodiversité. Environ 251 jeunes issus de huit gouvernorats différents ont participé à cette initiative, un point d'entrée clé pour la sélection des candidats aux sessions de formation.

Une série de sessions de formation aux compétences vertes destinées aux jeunes, intitulée « Green Entrepreneurship for Youth Creating Change », s'est ensuite tenue en août-septembre 2025. Cinq cycles de formation sur site, d'une durée de six jours chacun, ont été mis en œuvre dans différentes régions du nord et du sud de la Tunisie. La formation a permis aux participants — 75 au total — de développer leurs compétences entrepreneuriales, de transformer leurs idées en prototypes en utilisant l'approche de la pensée design, d'explorer des solutions innovantes dans le secteur de l'économie verte, et de construire des

modèles d'entreprise durables, présentés ensuite devant un comité d'évaluation. Ces formations ont offert une plateforme d'apprentissage, d'échange et de renforcement des capacités, contribuant ainsi à l'émergence d'initiatives locales prometteuses portées par les jeunes, avec un impact positif sur l'environnement et l'économie verte.

En octobre 2025, un webinaire intitulé « Green Entrepreneurship, Youth Creating Change » a été organisé par l'AAO/BirdLife en Tunisie, avec la participation de jeunes entrepreneurs et d'accompagnateurs issus d'auberges de jeunesse en Tunisie. L'événement a réuni des intervenants de renom, qui ont partagé des exemples inspirants d'innovation et d'opportunités d'affaires dans l'économie verte, enrichissant les échanges sur les moyens de soutenir l'entrepreneuriat durable.



Éducation environnementale au Cap-Vert

Depuis cinq ans, Biosfera Academia intervient dans les écoles des îles de São Vicente, Santo Antão et São Nicolau, au Cap-Vert, sensibilisant les jeunes à la protection de l'environnement et au développement durable du Cap-Vert, en particulier à l'importance des oiseaux marins et aux dangers auxquels ils sont confrontés. Les équipes d'éducation environnementale de Biosfera se rendent dans les écoles pour des conférences, des ateliers et des activités d'apprentissage par le jeu.

Biosfera Academia intègre des outils et plateformes éducatifs innovants, notamment des jeux interactifs, des banderoles, des affiches, des panneaux publicitaires, des vidéos et une bande dessinée pour enfants consacrée au travail de conservation de Biosfera. Des fresques représentant des oiseaux marins ont été peintes dans plusieurs écoles, et diverses publicités et courts documentaires ont été diffusés sur la télévision nationale capverdienne. Des concours et festivals environnementaux ont été organisés dans les écoles, notamment des concours consacrés à la biodiversité de la réserve marine et des îlots de Santa Luzia, ainsi que des concours de recyclage où enfants et enseignants créent des œuvres d'art à partir uniquement de matériaux réutilisables collectés sur les plages.

Plus de 10 000 enfants et jeunes ont été touchés par ces efforts. Plus de 252 oiseaux marins ont été secourus

grâce au programme SOS Edu de Biosfera, destiné aux oiseaux blessés ou égarés, témoignant de l'efficacité du programme. Alors que la sensibilisation progresse, Biosfera reçoit également un nombre croissant d'appels et de demandes d'aide.

« Biosfera a été un excellent partenaire en matière d'éducation et de sensibilisation environnementales, travaillant aux côtés des écoles. En tant qu'enseignante de sciences, je me suis appuyée sur eux pour des projets collaboratifs, qu'il s'agisse de défilés de carnaval sur des thèmes environnementaux, d'activités ludiques et éducatives, de campagnes de sensibilisation, de soutien aux campagnes de nettoyage avec les élèves, ou de partenariats avec l'université pour l'éducation environnementale des futurs enseignants. C'est un effort transversal qui englobe non seulement les sciences, mais aussi les arts et la citoyenneté. Grâce à cela, nous avons pu, dans de nombreuses situations, offrir aux élèves des environnements d'apprentissage différents de la salle de classe, qui restent gravés dans leur mémoire et leur cœur toute leur vie. »

Otelma Borges, enseignante de sciences dans les écoles de Ribeira Bote, Valentina et Salesianos, et à la Faculté d'Éducation et des Sports de l'Université du Cap-Vert.

Promouvoir l'éducation environnementale et améliorer les moyens de subsistance en Mauritanie

Nature Mauritanie mène des activités de sensibilisation à l'importance de la protection des oiseaux, ciblant en particulier les jeunes, ce qui a permis de réduire l'abattage illégal des oiseaux. Un aspect clé de ce travail a été la création de « classes vertes » dans les écoles, afin de sensibiliser à la conservation de la biodiversité, à l'importance des oiseaux et à la riche biodiversité du lac Maal, un lac naturel d'eau douce situé dans le sud-ouest de la Mauritanie. Grâce à ces classes vertes, les communautés ont commencé à s'intéresser aux oiseaux et à l'environnement au sens large. Cela a suscité une grande curiosité chez les jeunes enfants, qui dessinent parfois même les oiseaux qu'ils rencontrent.



Pour améliorer les moyens de subsistance, Nature Mauritanie soutient deux coopératives — l'une axée sur l'agriculture, l'autre sur l'aviculture. Ces coopératives comptent 15 membres ou plus, majoritairement des femmes. Nature Mauritanie fournit aux coopératives des semences et du matériel, ainsi qu'un renforcement des capacités dans les secteurs agricole et maraîcher, assuré par des experts. Des unités avicoles ont été fournies aux coopératives, contribuant ainsi à lutter contre le braconnage d'oiseaux tout en améliorant les moyens de subsistance.

Au lac Maal, Nature Mauritanie a mené des actions de sensibilisation à la pêche durable, notamment sur l'utilisation de filets et d'hameçons adaptés afin d'éviter de capturer des poissons juvéniles. Les pêcheurs ont bénéficié de l'introduction de claies métalliques pour sécher le poisson, ainsi que de l'utilisation de bouse de vache pour le fumage du poisson. Auparavant, les arbres autour du lac étaient abattus pour fabriquer des claies de séchage, et du bois ou du charbon de bois étaient utilisés pour fumer le poisson. Ce changement a réduit le taux de déforestation autour du lac, tout en améliorant les moyens de subsistance grâce à de meilleures prises et à un meilleur traitement, générant davantage de revenus.

« Auparavant, un kilogramme de poisson coûtait 400 ouguiyas mauritaniennes (10 USD), il se vend aujourd'hui 800 ouguiyas mauritaniennes (20 USD). Nous sommes également en mesure de sécher le poisson pêché et de le revendre dans les villages voisins, grâce aux interventions mises en place par Nature Mauritanie »

déclare Yelly Soumaré, pêcheur au lac Maal.

Améliorer les moyens de subsistance des communautés en Tanzanie

Les communautés vivant à proximité de la réserve forestière naturelle d'Amani, en Tanzanie, en dépendent fortement, et des années de pratiques agricoles non durables, de collecte de bois et d'expansion agricole ont dégradé la forêt. Le Groupe des producteurs d'épices de la colline de Mbomole, en périphérie de la forêt, comme de nombreux groupes ruraux d'Amani, était confronté à un accès limité à des marchés fiables pour ses produits. Bien qu'ils cultivent des épices de haute qualité telles que la cannelle, la cardamome, le poivre noir, le clou de girofle et d'autres, dans le cadre de systèmes agroforestiers, l'absence d'acheteurs réguliers se traduisait par de faibles revenus et peu d'incitation à maintenir des pratiques respectueuses de l'environnement. Sans alternatives économiques viables, les communautés risquent de se tourner vers des activités qui dégradent la forêt même qui soutient leurs vergers — ainsi qu'une biodiversité remarquable, incluant la Fauvette forestière à long bec (également connue sous le nom de Couturière à long bec), en danger critique d'extinction.

À travers les projets **AfriEvolve** et **AfriElle**, soutenus par la NABU (Partenaire de BirdLife en Allemagne), Nature Tanzania a introduit et renforcé les pratiques agroforestières au sein du Groupe des producteurs d'épices de la colline de Mbomole, dans le cadre d'une stratégie visant à lier conservation et moyens de subsistance. Ces projets visaient à démontrer que la protection de la biodiversité et la génération de revenus peuvent se renforcer mutuellement lorsque les communautés bénéficient des compétences, de l'organisation et de l'accès au marché adéquats.

Nature Tanzania a travaillé en étroite collaboration avec les agriculteurs pour améliorer la production d'épices, la manipulation post-récolte, le contrôle de la qualité, l'emballage et l'image de marque. Les produits de la colline de Mbomole ont été étiquetés de manière professionnelle sous la marque « Mole », afin de renforcer leur traçabilité et leur attrait commercial. Nature Tanzania s'est également associée à Altezza Travel, une entreprise touristique engagée dans un approvisionnement responsable, qui achète directement des épices auprès du groupe d'agriculteurs pour ses services d'accueil. En établissant une relation d'achat fiable, les agriculteurs bénéficient d'une source de revenus stable, conditionnée au maintien des systèmes agroforestiers, lesquels protègent à leur tour l'habitat forestier et améliorent leurs conditions de vie.

Plus important encore, les agriculteurs perçoivent désormais clairement le lien entre la conservation de la forêt et la pérennité de leurs revenus. Les pratiques agroforestières protègent les sols, maintiennent le couvert arboré et préservent l'habitat de la Fauvette forestière à long bec. La forêt n'est plus perçue comme un obstacle au développement, mais comme le fondement de leur activité économique.



Membres du groupement des producteurs d'épices de la colline de Mbomole © Nature Tanzania

Renforcer le tourisme communautaire au Botswana

BirdLife Botswana a renforcé la conservation à Chobe Est, au sein de la Zone de Dispersion de la Faune Hwange-Kazuma-Chobe (HKC-WDA), en favorisant la participation des communautés locales au tourisme axé sur la conservation. En partenariat avec l'Association CAMPFIRE du Zimbabwe, le projet a organisé des réunions consultatives, des sessions de sensibilisation et une planification participative dans les districts de Chobe Est et de Hwange. Ces efforts ont permis aux communautés de développer des coentreprises de tourisme communautaire (CBT) intégrant les valeurs de la biodiversité, diversifiant les moyens de subsistance et renforçant la résilience économique et sociale, tout en consolidant les incitations à la protection des habitats. La collaboration avec le Secrétariat de l'Aire de Conservation Transfrontalière Kavango-Zambèze (KAZA TFCA), les gouvernements et départements du Botswana et du Zimbabwe, des ONG, des communautés, le secteur privé et des opérateurs touristiques a assuré une coordination efficace et un partage des connaissances pour des résultats durables.

L'engagement communautaire a généré des résultats socio-économiques et de conservation positifs. Grâce à des sessions de sensibilisation ciblées, des consultations communautaires et des processus de planification participative, les communautés ont mieux compris comment la conservation de la biodiversité sous-tend les moyens de subsistance liés au tourisme ainsi que les services écosystémiques plus larges. Le projet a accru l'intérêt des communautés pour la conservation en démontrant des bénéfices économiques et sociaux clairs liés à une participation efficace aux partenariats de coentreprises de tourisme communautaire (CBT). En conséquence, les communautés se sont montrées plus disposées à collaborer avec les acteurs de la conservation et du tourisme, renforçant la confiance et favorisant des approches inclusives et menées localement, qui soutiennent le développement d'un tourisme durable et une conservation à long terme de la biodiversité à l'échelle du paysage.

« J'exprime ma sincère gratitude pour le soutien apporté par BirdLife Botswana et l'initiative de coopération allemande/KFW/KAZA. Ce soutien aux moyens de subsistance m'a été d'une grande aide, à moi et à ma famille, me permettant de devenir autonome. »

Mme Kefilwe, à Lesoma, Zone de Dispersion de la Faune de Chobe.

Sauver les sites clés d'Afrique grâce au plaidoyer communautaire

À travers l'Afrique, des sites essentiels pour la biodiversité sont assiégés. Les projets d'infrastructure, les opérations minières et l'expansion agricole transforment les paysages plus rapidement que la surveillance environnementale ne peut suivre. Des mécanismes tels que l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), conçus pour protéger les communautés et les écosystèmes, sont souvent réalisés à la hâte, mal appliqués, inaccessibles, ou traités comme une simple formalité. BirdLife, par l'intermédiaire de l'Équipe Politique Afrique, met en œuvre l'initiative « Emergency Site Casework » (Traitement d'urgence des dossiers de sites) grâce au Fonds de Restauration Écologique (FRE). Cette initiative vise à répondre aux développements urgents et dommageables sur des sites en Afrique où la biodiversité, les moyens de subsistance et l'intégrité des écosystèmes sont directement menacés par des risques tels que la déforestation, l'exploitation minière et l'attribution illégale de terres, entre autres.

Cette initiative a été mise en œuvre par le biais du **Groupe de travail sur les dossiers des sites africains face aux menaces émergentes (ASCET)**, fort de 14 années d'expérience en matière d'action sur le terrain. Au fil des ans, l'ASCET a fourni un leadership stratégique et un appui aux partenaires africains, coordonné le plaidoyer sur les sites et favorisé le partage d'enseignements. Toutefois, bien que l'ASCET ait depuis longtemps identifié les sites nécessitant une action prioritaire de plaidoyer, un financement limité a restreint la capacité des partenaires à réagir rapidement et efficacement. Cette initiative a commencé à combler cette lacune en fournissant un financement d'amorçage pour protéger les sites africains par des actions concrètes sur le terrain. Chaque partenaire a bénéficié d'un financement pour mettre en œuvre des actions ciblées de plaidoyer et de protection sur une période d'un an, tout en documentant les progrès, les enseignements et les résultats.

Les partenaires ont adopté une combinaison de stratégies adaptées à leurs contextes spécifiques. Ils ont renforcé l'engagement des communautés locales dans les processus d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), généré des données probantes pour influencer la prise de décision, mené des actions de sensibilisation communautaire et de renforcement des capacités, et établi ou renforcé des

plateformes de dialogue entre les parties prenantes. Cela a permis de garantir que les interventions ne soient pas seulement réactives, mais également stratégiques, visant à influencer les résultats à plus long terme en matière de politique, de plaidoyer et de pratique. En conséquence, les menaces pesant sur les espèces et les sites ont été ralenties ou stoppées, et les communautés locales ont été outillées pour participer à la prise de décision.

Au **Kenya**, **Nature Kenya** a obtenu la révocation de titres fonciers illégaux couvrant **72,49 km²**, protégeant un écosystème qui soutient plus de **250 000 personnes** dans le marais de Yala. Le projet a formé 82 membres de la communauté, renforcé quatre groupes de soutien aux sites, et créé un comité de plaidoyer de **27 membres** pour piloter les actions de plaidoyer. Les campagnes de sensibilisation ont touché plus de **500 000 personnes**, tandis que le suivi a permis de recenser plus de 145 espèces d'oiseaux, dont la Guifette leucoptère et le Bec-en-fourreau africain. L'engagement de 29 membres de l'assemblée du comté a fait progresser le Plan d'Aménagement du Territoire du delta de Yala, ainsi que les processus d'inscription au titre de la Convention de Ramsar avec le Kenya Wildlife Service.



Une vue aérienne d'une section du marais de Yala au Kenya © John Mwacharo

En **Tanzanie**, **Nature Tanzania** a temporairement stoppé la reprise des menaces d'exploitation minière de carbonate de soude au lac Natron, principal site de nidification du Flamant nain. À la suite d'enquêtes (octobre 2024 – avril 2025), le gouvernement a annoncé qu'il n'autoriserait pas l'exploitation minière. Le projet a formé 75 chefs de village, 58 membres de conseils et 22 guides touristiques, mobilisé 66 élèves, et touché plus de 150 dirigeants. Les activités de sensibilisation ont touché plus de 14 757 personnes, tandis que le suivi a recensé jusqu'à 80 000 Flamants nains. Une réponse rapide a mobilisé neuf villages, dont huit ont maintenu leur opposition, renforçant l'élan du plaidoyer national et international, notamment lors de la COP15 de Ramsar.

Au **Nigeria**, la **Nigerian Conservation Foundation** a renforcé la gouvernance autour du Parc National de Cross River. Le rétablissement de l'interdiction d'exploitation forestière à l'échelle de l'État a contribué à réduire l'exploitation forestière illégale. Une coalition de **20 OSC** a touché plus de trois millions de personnes à travers 16 campagnes, **130 jingles radio**, **37 émissions** radio et publications médiatiques. Le renforcement des capacités a permis de former **80 champions communautaires** et 50 éco-gardes, améliorant les patrouilles et permettant la saisie d'équipements d'exploitation forestière illégale, l'interception de trafiquants et le sauvetage d'espèces, dont

des pangolins. La collaboration avec l'Université de Calabar renforce l'éducation à la conservation dans les écoles. Cette initiative a permis de sécuriser une escale vitale sur la voie de migration Afrique-Eurasie. Le Parc National de Cross River fournit des habitats d'alimentation et de repos pour des espèces migratrices telles que le Chevalier guignette, le Chevalier sylvain, le Guépier d'Europe, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir.

En **Ouganda, Nature Uganda** a fait progresser le plaidoyer en faveur de la Réserve Forestière Centrale de Bugoma. Une analyse situationnelle a révélé une perte potentielle de **1,27 milliard USD** par an en cas de conversion à la culture de la canne à sucre. Une randonnée nature multi-acteurs a réuni **33 participants**, renforçant la coordination entre le gouvernement, les ONG, les médias et les communautés. Une note de politique a renforcé l'application de la Loi sur les Forêts (2004), améliorant l'alignement sur la restauration, les patrouilles et la gouvernance. La protection continue de la forêt de Bugoma bénéficie à environ **225 espèces d'oiseaux**. Les clairières forestières et les zones humides au sein de la forêt de Bugoma constituent des zones d'escale et d'hivernage importantes pour de nombreuses espèces migratrices telles que le Pipit des arbres et la Pie-grièche à tête rousse.

Au **Malawi, la Wildlife and Environmental Society of Malawi** a renforcé la résistance à l'exploitation minière sur le mont Mulanje. Elle a mobilisé cinq chefs coutumiers de haut rang et cinq OSC, renforçant l'opposition malgré la désinformation. Plus de **1 500 personnes** ont été touchées numériquement, tandis que **30 jeunes** ont été formés. L'engagement des autorités de district et des institutions culturelles a renforcé la légitimité de l'initiative, tandis que le plaidoyer collectif a réduit les risques grâce à un leadership partagé. Cette initiative a permis de protéger plus de **250 espèces d'oiseaux**, dont sept espèces endémiques ou quasi endémiques du Mulanje. Parmi les espèces migratrices recensées figurent l'Hirondelle bleue, migratrice intra-africaine, et le Balbuzard pêcheur, migrateur paléarctique.



En **Afrique du Sud, BirdLife South Africa** a obtenu d'importantes victoires juridiques et politiques sur des sites estuariens, notamment à Verlorenvlei. Une décision de justice a imposé une amende de **38 176 USD (625 000 rands)** pour prélèvement illégal d'eau, créant un précédent juridique important. Le projet a également influencé des modifications de la ligne électrique de 400 kV Aurora-Juno,

intégrant les ZCB et des mesures d'atténuation sécurisées pour les oiseaux. Le WWF et l'Endangered Wildlife Trust ont soutenu une action en justice relative à la réhabilitation minière, tandis qu'un atelier sur les Mines et Menaces pesant sur les Aires Protégées (MATPA) a réuni plus de 60 participants de différents secteurs. Ce travail continu garantit la protection des sites estuariens clés le long de la côte ouest de l'Afrique du Sud. Ces sites, situés le long de la voie de migration de l'Atlantique Est, abritent une grande variété d'espèces d'oiseaux réparties sur l'ensemble du spectre des catégories de la Liste rouge, dont le Manchot du Cap, endémique, le Bécasseau cocorli, vulnérable, ainsi que le Tournepierre à collier et le Pluvier argenté.

En **Zambie, le projet mis en œuvre par BirdWatch Zambia (BWZ)** a renforcé l'engagement en matière d'EIES dans les plaines de Kafue, à travers la sensibilisation de 221 participants issus de six chefferies, améliorant la compréhension du droit environnemental et des impacts du développement. Un programme de formation participative à l'EIES a permis de sélectionner et de former 30 représentants communautaires, qui ont élaboré des plans d'action spécifiques à chaque chefferie, portant sur les pressions liées à l'exploitation minière, à la pêche, au pâturage et à la biodiversité. BWZ a également mis à jour les bases de données sur la biodiversité pour les plaines de Kafue, de Lukanga et de Barotse, intégrant les menaces, les interventions et les données des parties prenantes afin de soutenir la gestion à long terme des sites. Les interventions de BWZ ont soutenu la conservation de plus de 450 espèces d'oiseaux dans les plaines de Kafue, y compris des espèces migratrices qui dépendent de cet habitat humide à des étapes critiques de leur cycle annuel.

Sur l'ensemble des sites, ces initiatives ont produit des résultats mesurables en matière de conservation, de gouvernance et d'impact communautaire : plus de **80 000 oiseaux**, dont certaines espèces quasi menacées comme le Pluvier à collier roux et le Flamant nain, ont été suivis, plus de **10 000 km²** ont été protégés, et plus de trois millions de membres de la communauté ont été touchés par le biais des réseaux sociaux, notamment des émissions de radio et des initiatives de plaidoyer sur le terrain. Au cœur de cette démarche, l'initiative a renforcé la capacité des partenaires de BirdLife à répondre aux menaces émergentes, à influencer les politiques, et à garantir que les communautés locales défendent activement les écosystèmes essentiels.

MERCI

**Notre travail de protection
des oiseaux et de toute vie sur
notre planète ne serait pas
possible sans
la générosité de
nos donateurs.**

**A.G. Leventis Foundation
BAND Foundation
Bezos Earth Fund
Biodiversity and Protected Area Management Programme (BIOPAMA)
Cartier for Nature
Cambridge Conservation Initiative (CCI) Collaborative Fund
Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF)
Dansk Ornitologisk Forening (DOF)
Ecological Restoration Fund
European Union
French Government, Agence Française de Développement (AFD)
German Government, Federal Ministry for Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety
International Climate Initiative
Global Environment Facility (GEF)
Global BirdFair
Hans Wilsdorf Foundation
Hempel Foundation
Pamela and Neville Isdell and Cara Isdell-Lee
The Isdell Family Foundation
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
Luc Hoffmann Flyway Fund
NABU - Naturschutzbund Deutschland
Natuurpunt
L'Occitane Foundation
Prince Albert II of Monaco Foundation
Rio Tinto
Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)
Government of the United Kingdom, Darwin Initiative
Government of the United Kingdom, The Illegal Wildlife Trade (IWT) Challenge Fund
Government of the United Kingdom, Research and Innovation (UKRI)
Vogelbescherming Nederland
TerraFund for AFR100**

PARTENAIRES DE BIRDLIFE AFRIQUE



Rod Fody mâle pendant la saison de reproduction © Jacques de Speville

Botswana

BirdLife Botswana (BLB)

Burkina Faso

NATURAMA

Burundi

Association Burundaise pour la protection de la Nature (ABN)

Cape Verde

Biosfera

Côte d'Ivoire

SOS-FORETS (SF)

Egypt

Nature Conservation Egypt

Ethiopia

Ethiopian Wildlife and Natural History Society (EWNHS)

Ghana

Wildlife Society (GWS)

Guinea

Guinée-Ecologie

Kenya

NatureKenya

Liberia

The Society for Conservation of Nature in Liberia (SCNL)

Madagascar

Asity Madagascar

Malawi

Wildlife and Environmental Society of Malawi (WESM)

Mauritania

Nature Mauritania

Mauritius

The Mauritian Wildlife Foundation

Morocco

GREPOM

Nigeria

Nigerian Conservation Foundation (NCF)

Rwanda

Nature Rwanda

Seychelles

Nature Seychelles

Senegal

Nature-Communautés-Développement

Sierra Leone

Conservation Society of Sierra Leone (CSSL)

South Africa

BirdLife South Africa (BLSA)

Tanzania

Nature Tanzania

Tunisia

Association Les Amis des Oiseaux (AAO)

Uganda

Nature Uganda

Zambia

BirdWatch Zambia

Zimbabwe

BirdLife Zimbabwe (BLZ)



Lagune de Chia © WESM

birdlife.org

[f @birdlifeafrica](#)

[X @BirdLifeAfrica](#)

[@ birdlife.africa](#)

[birdlifeafrica.bsky.social](#)

[@BirdLife.Africa](#)

Two African Penguins © Jenny Brown